

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte
ouvrière
UNION COMMUNISTE (trotskyste)



Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2157 - 4 décembre 2009 - prix : 1 € - DOM 1,50 €

**Faillite de Dubaï
et crise financière**

**La folie
d'un système
économique
qui engendre
crise et misère**

Guadeloupe

**Deux
journées
de grève**
p. 15

CGT

**Un congrès
bien
verrouillé**
p. 11

Grippe A

p. 5



**Le virus est dangereux...
l'impréparation du gouvernement aussi**

Sommaire

Leur société

- p. 4 ■ Salariés de la restauration : les patrons gardent les trois milliards pour eux
■ Zones urbaines sensibles : constat accablant
■ Fonds d'aide aux sous-traitants automobiles : une nouvelle enveloppe pour les patrons
- p. 5 ■ Grippe A : virus dangereux... politique du gouvernement aussi
■ Sidaction, Téléthon : charité ou financement public
■ Institut Pasteur de Lille : recherche publique au service des actionnaires
- p. 6 ■ Affaire Coupat
■ La Courneuve et la vidéo-surveillance
■ Travailleurs sans-papiers : régularisation
- p. 7 ■ Thomson
■ Industries d'armement
■ Le gouvernement au service des marchands d'armes
- p. 10 ■ Éducation nationale : l'impasse des remplacements
■ Académie d'Amiens : le fichage du personnel scolaire
■ Logement : un droit sur le papier

Dans le monde

- p. 8-9 ■ Uruguay : les Tupamaros, du fusil au bulletin de vote
■ Israël : les mensonges de Netanyahu
■ Rwanda : l'impérialisme français veut reprendre pied
■ Tunisie : quand la liberté d'expression est un délit
■ Maroc : communiqué
■ Rassemblement de soutien à Mumia Abu-Jamal
- p. 16 ■ Renforts américains en Afghanistan
■ Turquie : journée de grève dans la fonction publique
■ Suisse : un référendum nauséabond

Dans les entreprises

- p. 11 ■ Le 49^e congrès de la CGT
■ Ouvriers tués par l'amiante : un grand patron mis en examen
■ Société Générale : le ras-le-bol du personnel
- p. 12 ■ Delphi - Strasbourg
■ Gates - Nevers
■ SNCF - Nantes
■ Hôpital Ambroise-Paré - Boulogne-Billancourt
- p. 13 ■ Renault - Le Mans
■ Toray - Saint-Maurice-de-Beynost
■ Aéroport de Roissy
- p. 14 ■ CHU de Rouen
■ Hôpital de Brive-la-Gaillarde
■ France Télécom
- p. 15 ■ Continental - Sarreguemines : grève victorieuse
■ Guadeloupe : deux journées de grève

• Dubaï

Gaspillage insensé et exploitation forcenée

Dubaï, présenté comme un nouvel Eldorado du capitalisme, ce paradis pour riches sorti des sables, ce pays des fortunes rapides, où les lingots d'or se vendent dans les grands magasins et où les hôtels envoient des Rolls pour prendre leurs clients à l'aéroport, était donc un château de cartes, pour ne pas dire une escroquerie. C'est ce qui a éclaté au grand jour lorsque, le 25 novembre, les autorités de cet émirat ont déclaré qu'elles ne pourraient pas honorer leur dette de 80 milliards de dollars.

Nombre de grands groupes capitalistes y ont pourtant participé et en ont profité jusqu'à ce jour. Toutes les grandes banques, par exemple, ont pris part à cette spéculation, même si, de peur de devoir faire état de pertes astronomiques, elles ne veulent pas aujourd'hui reconnaître le montant de leurs engagements. Les grandes entreprises françaises, et ce ne sont pas les plus présentes, ont toutes ou presque des filiales à Dubaï ou dans un des émirats voisins, de Bouygues à Carrefour en passant par les marques de luxe, celles de l'hôtellerie et les inévi-

tables marchands d'armes.

Des architectes en vue, des footballeurs de renom, des stars du rock ou du cinéma et jusqu'à l'ex-épouse de Sarkozy, Cécilia, ont fait, gratuitement ou non, l'éloge du développement de Dubaï et de sa douceur de vivre (pour eux). La plus petite agence de voyage de la ville la plus reculée proposait un Dubaï-tour, précisant bien que l'alcool n'était pas interdit dans ce pays musulman. Les reportages sur l'île artificielle monde et l'île palmier, sur la piste de ski en plein désert et sur le plus haut building de la planète ont fait le tour du monde. L'État français lui-même a participé à la campagne de promotion, implantant une antenne de la Sorbonne et une annexe du Louvre dans la région, mobilisant diplomates et marchands d'art, généraux et ministres, pour resserrer les liens avec les émirats et faire monter la mayonnaise. Sarkozy s'est même déplacé en personne dans la région, apportant sa pierre à l'édifice spéculatif. Jusqu'aux mafias de différents pays qui ont fourni les hôtels en prostituées et drogues diverses.

Les profiteurs et les laudateurs de Dubaï n'ont jamais eu un mot ni un regard pour les 250 000 ouvriers qui construisaient les immeubles, bases de la spéculation. Venus essentiellement d'Asie du Sud, privés de leur passeport à l'arrivée, parqués dans des baraques situées loin de la ville et placés sous surveillance policière, conduits en bus jusqu'aux chantiers, travaillant

par des températures de 40 degrés, privés de tout droit, même celui de se promener, expulsés à la moindre incartade, les ouvriers du bâtiment ont pourtant plusieurs fois relevé la tête, fait grève et manifesté. Ils ont exigé en particulier de meilleures conditions de travail, face à une exploitation qui s'est traduite par des centaines de morts chaque année sur les chantiers de Dubaï. Depuis un an que la crise a commencé et que les chantiers s'arrêtent progressi-

vement, des ouvriers sont renvoyés sans même avoir été payés. Et, avec la faillite générale, des dizaines de milliers d'entre eux sont menacés du même sort.

Mais ce qui préoccupe les banquiers, et donc les États et les organismes internationaux, c'est de sauver leurs placements qui, s'ils y parviennent, serviront dans une autre spéculation, tout aussi absurde et criminelle que celle de Dubaï.

Paul GALOIS



Des travailleurs immigrés avec, au loin, un des hôtels les plus fastueux de l'émirat.

Versez à notre souscription

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti, qui continuent à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que

sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de :
Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte

Ouvrière en les envoyant à l'adresse suivante :

**LUTTE OUVRIÈRE
BP 233
75865 PARIS CEDEX 18**

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de

ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)
membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Éditions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Loive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 Télécopie : 01 48 10 86 26

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

**Lutte Ouvrière
l'hebdomadaire**
www.lutte-ouvriere-journal.org

**Lutte Ouvrière
multimédia**
(télé, radio, CLT)
www.lutte-ouvriere.org/multimedia

**Lutte Ouvrière
audio**
(version parlée de nos textes)
www.lutte-ouvriere-audio.org

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière
ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande



Des mirages de Dubaï à la grande misère des Restaurants du cœur

Alors que les ministres s'époumonent à chanter sur l'air de *Tout va très bien, madame la marquise* que la crise est en train de se terminer, le démenti est venu de l'annonce de la quasi-faillite d'un État et surtout de la panique que cela a suscité dans toutes les Bourses du monde. C'est que Dubaï, l'État menacé de faillite, a beau être minuscule, il n'en passe pas moins pour un des plus riches du monde. Son émir, qui considère son pays comme sa propriété privée, est aussi un homme d'affaires avisé qui a su compenser le manque de pétrole de son pays par d'heureuses spéculations immobilières en Grande-Bretagne.

Dubaï est donc un de ces États auxquels les banquiers du monde entier prêtaient volontiers de l'argent, y compris pour des investissements aussi fantaisistes que la construction de la plus haute tour du monde, près de trois fois la tour Eiffel, une île artificielle ou des hôtels de grand luxe avec vue directe sur la faune sous-marine, une piste de ski ainsi qu'un canal pour yachts de plaisance en plein désert ! C'est tout l'État qui vire au Disneyland pour attirer des touristes et de riches désœuvrés ayant assez d'argent pour se payer une de ces luxueuses villas qui ont poussé comme des champignons, entraînant une spéculation immobilière lucrative.

Tous ceux qui avaient de l'argent se battaient pour prêter à Dubaï, pour la bonne raison que, l'argent attirant l'argent, ils espéraient un bon retour sur investissement.

Et voilà que Dubaï se révèle incapable d'honorer une échéance de sa dette devenue colossale. C'est toute la planète financière qui a tremblé pendant quelques jours. Les banques, bien sûr, qui ont prêté beaucoup d'argent à cet État, et les Bourses où ces banques sont cotées. Mais aussi les grandes entreprises du bâtiment et des travaux publics, qui espéraient un pactole de la folie de construction de l'émirat. Un tiers des grues de la planète seraient concentrées sur le sol de Dubaï ! Jusqu'à Airbus à qui Emirates Airlines avait promis d'acheter des avions, promesse qui risque de ne pas être honorée.

À Dubaï même, les chantiers de construction sont

arrêtés, et les milliers d'ouvriers venus d'Asie ou d'Afrique, mis à la porte. Et personne ne sait si les conséquences de la quasi-faillite s'arrêteront là. Personne ne sait, non plus, combien d'autres États plus grands se révéleront aussi incapables que l'émirat d'honorer leurs dettes.

Alors, la fin de la crise ? Ce n'est même pas la fin de la crise financière. Tous les grands États ont dépensé des dizaines, des centaines de milliards de dollars ou d'euros, en détournant ces sommes des hôpitaux, des écoles, des infrastructures, des transports publics. Ils se sont tous endettés auprès des mêmes banquiers qu'ils ont sauvés avec l'argent public. Ils l'ont fait en clamant que c'était nécessaire pour sauver l'économie !

Mais l'argent donné aux banquiers n'est pas allé à la production, à la création d'emplois utiles. Il a seulement remis en marche la machine à spéculation. L'argent a beau couler à flots, la production continue à reculer, les entreprises à licencier et le nombre de chômeurs à augmenter.

En France, depuis le début de l'année 2009, il y a, suivant les statistiques qui toutes sous-estiment la réalité, entre 500 000 et 800 000 chômeurs de plus !

Pendant que les capitaux sont gaspillés pour des mirages à la Dubaï, des millions de travailleurs sont poussés vers la pauvreté même dans les pays les plus riches.

Les Restos du cœur qui viennent de démarrer leur activité d'hiver s'attendent à un accroissement d'au moins 20 % du nombre de ceux qui, sans leur secours, ne pourraient pas survivre. Pourtant, leurs organisateurs craignent que les institutions européennes comme le gouvernement diminuent leurs aides financières, déjà dérisoires. L'aide du gouvernement a été l'an dernier de dix millions d'euros, à comparer avec les trois milliards versés aux patrons de l'industrie automobile et aux dizaines de milliards offerts aux banquiers.

Leur monde, c'est un monde de fous. D'un côté, une minorité de riches parasites gaspille la richesse sociale à une échelle sans précédent. De l'autre, ceux qui ont créé cette richesse sont poussés à la misère. Ce système économique finira, tôt ou tard, par exploser !

Arlette LAGUILLER

• Chômage, RSA, Restos du cœur

Descente dans la pauvreté

Selon le haut commissaire aux Solidarités actives Martin Hirsch, il y avait au 1^{er} décembre 1,26 million de personnes percevant le RSA-socle, le remplaçant du RMI. C'est une augmentation de 4,4 % en quatre mois. Les premiers travailleurs licenciés depuis la crise financière de septembre 2008 commencent à épuiser leurs droits à l'allocation chômage et se retrouvent donc au RSA.

Or depuis quatorze mois il y a eu 600 000 suppressions d'emplois en fixe et un nombre inconnu mais sans doute équivalent de suppressions d'emplois précaires. Le nombre d'allocataires du RSA, soit

454,63 euros par mois pour une personne seule et sans emploi, va donc continuer d'augmenter dans les prochains mois.

Dans ces conditions les Restos du cœur, qui viennent de rouvrir leurs portes et qui avaient aidé 800 000 personnes l'an passé, s'attendent à une explosion de la demande pour cette année.

Les Restos du cœur ne coûtent rien à l'État, le RSA-socle non plus car, remplaçant le RMI, il est financé comme lui par les départements. Le gouvernement laisse donc une fraction grandissante de la population tomber de plus en plus vite dans la pauvreté, sans y consacrer

autre chose que les discours de son spécialiste ès charité, Martin Hirsch. Lequel se dit d'ailleurs satisfait du fonctionnement du RSA.

Pendant ce temps-là le gouvernement s'occupe d'une autre forme de « solidarité active » : la protection des profits des grandes entreprises bancaires et industrielles. Celles-là mêmes qui par leurs plans de licenciements, par l'étranglement des sous-traitants et par la mise en coupe réglée de toute la société, sont directement responsables de la montée du chômage et de la pauvreté.

Paul GALOIS

Cercle Léon Trotsky
Le prochain cercle aura pour sujet :

La décroissance : faire avancer la société... à reculons

Judi 10 décembre à 20 h 30

**Théâtre de la Mutualité
24, rue Saint-Victor-Paris 5^e**

(Métro : Maubert-Mutualité)

Participation aux frais : 3 euros

• Salaires de la restauration

Les patrons gardent les trois milliards pour eux

Lors des négociations qui se sont tenues le 30 novembre, les patrons de la restauration n'ont rien lâché à leurs salariés. Pourtant, suite à la baisse de la TVA de 19,6 % à 5,5 % dans ce secteur, effective depuis juillet dernier, les patrons s'étaient engagés à des contreparties. En échange de ce cadeau fiscal énorme de trois milliards d'euros par an, ils s'étaient engagés à faire des « efforts ».

Côté réduction du prix des repas à leurs clients, c'est plutôt nul. Les optimistes parlent d'une baisse moyenne de 1,5 % sur la note. Même les sénateurs l'ont remarqué, et ont voulu le montrer par une tentative d'amendement de la loi. D'autre part, les patrons restaurateurs devaient effectuer de nouvelles embauches. Ils ont depuis beaucoup promis... et les embauches restent rares. Les 40 000 promesses d'emplois supplémentaires mises en avant au début par les organisations patronales sont passées à 6 000,

mais le chiffre réel risque d'être encore minoré.

Le dernier volet concernait les salaires particulièrement bas de la profession et, là aussi, les résultats sont dérisoires. La séance de « négociation » avec les syndicats de salariés n'aura été qu'une mascarade.

Les patrons de la restauration se sont certes engagés à une augmentation moyenne de la grille des salaires de 6 %, mais le salaire minimum, qui est souvent la norme, sera tout juste au niveau du smic. Et, sur la réalité des augmentations, la majorité des syndicats contestent les chiffres patronaux car, entre ce qui est dit à la presse et ce qui a été écrit, il y a visiblement une différence. Les patrons ont certes ajouté deux jours fériés supplémentaires et une prime de 2 % du salaire annuel, appelée « prime TVA ». Mais cette prime sera plafonnée à 400 euros, et ne sera pas versée à tout le monde, ou pas en totalité. Il y a des conditions d'ancienneté, les saisonniers n'y ont pas droit, les salariés des hôtels-restaurants n'auront que la moitié de la prime, et ceux des

hôtels qu'un quart. Et pour couronner le tout, cette prime ne sera valable que pendant trois ans, avec une clause de « revoyure ».

Trois syndicats sur cinq, CGT, FO et CFTC, majoritaires dans la profession, ont jugé ces propositions proprement scandaleuses, surtout en regard du cadeau de trois milliards. Ils rejettent donc toute signature de l'accord, dont il n'est pas sûr qu'il entre en vigueur.

Les patrons de la restauration sont loin d'être tous des petits restaurateurs de quartier. Ce sont souvent de grands groupes qui empochent la plus grande part du cadeau fiscal de l'État. Et alors qu'ils tiennent la dragée haute aux syndicats, ils ont le soutien de Sarkozy qui, non content de leur avoir octroyé des largesses exorbitantes sur le budget de l'État, les conforte : « *Jamais je ne reviendrai sur la baisse de la TVA dans la restauration.* » Et tant pis pour les consommateurs, les contribuables et les salariés du secteur de la restauration !

Bertrand GORDES

• Fonds d'aide aux sous-traitants de l'automobile

Une nouvelle enveloppe pour les patrons

Christian Estrosi, le ministre de l'Industrie, vient d'annoncer une nouvelle mesure d'aide à l'industrie automobile. Un fonds destiné aux « sous-traitants de rang 2 et plus », c'est-à-dire aux entreprises fournissant les principaux équipementiers, a été doté pour l'instant de 50 millions d'euros destinés à « soutenir les sous-traitants en difficulté ».

La première enveloppe de cette nouvelle vague d'aides de l'État au patronat de l'automobile est pour partie abondée par les deux grands constructeurs, PSA et Renault, et les grands équipementiers, Valeo, Faurecia, Plastic Omnium, Bosch et Hutchinson. Ce n'est bien sûr pas désintéressé.

Derrière les « mesures à court terme », autrement dit

les injections de crédits, se profilent les « solutions à moyen et long terme » qui consisteraient à aider les fournisseurs des grands équipementiers à « *se structurer, se développer et investir encore plus dans l'innovation* ». Pour Estrosi, cela implique des « *réflexions sur l'évolution de l'emploi dans la filière automobile* », au terme desquelles il s'agirait « *d'anticiper au mieux les surcapacités des différents secteurs* » de la filière.

On voit sur quoi pointent les « réflexions » de ces messieurs sur les « surcapacités ». 34 000 emplois ont déjà été détruits par le patronat de l'automobile pendant les huit premiers mois de 2009, dont 24 000 chez les équipementiers et les sous-traitants. Et ce n'est certainement pas fini, car la seule politique des patrons de l'automobile est de « tuer les coûts », comme ils disent,

en supprimant des postes dans leurs usines et en exerçant les mêmes pressions sur la sous-traitance.

Quant aux jérémiades des constructeurs pleurant sur le sort de petites entreprises – qui sont bien souvent au nombre de leurs filiales –, elles sonnent totalement faux. PSA et Renault veulent que les pouvoirs publics prolongent les mesures sur l'indemnisation du chômage partiel qui leur permettent de substantielles économies sur les salaires et les charges, et se servent des menaces de suppressions d'emplois comme d'un moyen de chantage pour l'obtenir. L'essentiel pour eux est que l'État s'engage à financer les aléas de production et poursuive sa générosité sous formes d'aides, de dégrèvements et d'exonérations.

Viviane LAFONT

• Zones urbaines sensibles

Un constat accablant

Un bilan fait par Fadela Amara le 22 novembre avait surtout montré que, malgré l'autosatisfaction affichée, rien ou presque n'avait changé dans les banlieues depuis les émeutes de 2005, en dépit des promesses et de la mise en œuvre du « plan espoir banlieue » deux ans plus tard. Les chiffres donnés le 30 novembre dans le rapport que vient de publier l'Observatoire national des ZUS (zones urbaines sensibles), c'est-à-dire un organisme officiel, montrent que la situation des habitants des quartiers défavorisés a même empiré.

751 quartiers, regroupant près de 4 millions et demi d'habitants, ont été répertoriés comme étant des ZUS, essentiellement parce que le chômage, la pauvreté, le manque d'infrastructures y rendent la situation explosive. Et dans ces domaines, l'aggravation a été plus brutale encore pour la population travailleuse que dans le reste du pays.

Un tiers des habitants des ZUS (33,1 %) vivent au-dessous du seuil de pauvreté, avec un revenu inférieur à 908 euros par mois, contre 12 % sur l'ensemble du territoire, et la pauvreté frappe même près d'un jeune de moins de 18 ans sur deux. Les mêmes écarts se retrouvent en

ce qui concerne le taux de chômage : avec 16,9 %, il est plus du double dans les ZUS que dans les autres quartiers des mêmes agglomérations. Les jeunes sont là aussi les plus touchés puisque, dans la tranche d'âge des 15-24 ans, 41,7 % des hommes et 29,6 % des femmes subissent le chômage. Ils ont d'autant moins de perspectives d'avenir que, dans ces quartiers, les retards scolaires sont plus importants qu'au niveau national, et la réussite aux examens inférieure.

L'aggravation de la situation dans les ZUS est en partie liée à la crise, bien sûr. La population des cités de banlieue est frappée par le chômage et la baisse des revenus comme l'ensemble de la classe ouvrière. Mais cela s'ajoute à une situation antérieure déjà catastrophique. Cela fait des décennies que les banlieues pauvres paient le prix de leur abandon par les pouvoirs publics. Les multiples plans et les promesses d'amélioration n'ont été que du vent, faute du financement nécessaire, et le gouvernement actuel ne sait que faire des discours sécuritaires, au lieu de s'attaquer aux racines des problèmes engendrés par la pauvreté et le chômage.

Mais la première sécurité, ce serait d'assurer celle du travail, et des revenus permettant de vivre décemment.

Marianne LAMIRAL



• Grippe A

Le virus est dangereux... la politique du gouvernement aussi

Des files de dizaines de personnes alignées sur les trottoirs... Des mères portant leurs enfants dans les bras pendant des heures... Pas ou peu de chaises, des toilettes en nombre insuffisant... C'est la pagaille dans les centres de vaccination où une partie de la population, désormais convaincue des dangers de la grippe A, commence à affluer.

Certes ce n'est pas une mince affaire de vacciner toute une population ni même, dans un premier temps, les six millions de personnes « à risque ». Mais les conditions dans lesquelles la vaccination se déroule aujourd'hui augurent mal de son efficacité.

Face à la désorganisation flagrante, Sarkozy et sa ministre de la Santé multiplient les proclamations. Les préfets sont pressés d'ouvrir la totalité des centres, dont seuls les deux tiers fonctionnaient jusqu'alors. L'appel est lancé pour que ces centres ouvrent sept jours sur sept et que leurs créneaux horaires soient élargis. Oui mais il ne suf-

fit pas de décréter pour que des médecins surgissent. Alors le ministre de la Défense promet que l'on va mobiliser une centaine de médecins des armées, et on appelle les médecins du travail à la rescousse. En revanche, à ceux des médecins généralistes qui revendiquent de pouvoir vacciner leurs patients, Roselyne Bachelot le leur interdit.

D'abord, dit-elle, c'est à cause du conditionnement du vaccin en multidoses. Voilà qui est un peu gros de la part de celle-là même qui, lors de la signature du contrat, n'a pas su ou pas voulu imposer aux géants de l'industrie pharmaceutique un conditionnement

en doses individuelles mais leur a signé sans rechigner une commande pour près d'un milliard d'euros. Ensuite, affirme-t-elle, parce que les généralistes doivent se tenir prêts à soigner ceux qui seront malades. L'argument cache mal un prétexte en forme de gros sous qui serait que chaque vaccination coûterait une consultation à la Sécurité sociale ; sauf que les malades inquiets consultent de toute manière leur médecin pour leur demander un avis, et qu'ils pourraient alors du même coup se faire vacciner. Au lieu de cela, un certain nombre de ceux qu'il serait indispensable de vacciner y renoncent.

Depuis le début de la menace – réelle – de pandémie grippale, la préoccupation du gouvernement est qu'on ne puisse pas lui reprocher de ne pas avoir tout fait, et qu'il ne se retrouve pas dans la situation de l'été 2003 lors de la canicule.



Mais en matière de santé, il est difficile de faire confiance à ce gouvernement qui parachève le démantèlement des services publics, supprime des emplois de personnels soignants dans les hôpitaux, ferme des services hospitaliers, détruit le système de santé afin de pouvoir distribuer largement ses subsides aux plus riches. Et ce n'est pas la façon dont il gère la campagne de vaccination contre la grippe A qui risque de rétablir « le lien de confiance fort entre les autorités gouvernementales et la population », qu'il dit rechercher.

Avec l'accélération de la circulation du virus, l'augmentation du nombre de cas graves nécessitant une hospitalisation dans les services de réanima-

tion, l'augmentation du nombre de décès dus à cette grippe et les annonces de mutation du virus, la défiance envers la vaccination – qui est en partie une défiance envers le gouvernement et sa ministre de la Santé – s'amenuise peut-être.

Mais il reste que cette campagne mal orchestrée par un gouvernement qui ne bénéficie justement pas d'un « lien de confiance fort » fait le jeu des ligues « anti-vaccins » qui, faisant mine d'oublier que si des maladies comme la variole ont été éradiquées c'est justement grâce à la vaccination, profitent du climat de défiance pour déverser sur Internet leurs inepties réactionnaires.

Sophie GARGAN

• Sidaction, Téléthon

Charité, ou financement public ?

Après la journée du Sidaction le 30 novembre, l'ouverture des Restos du cœur, puis le Téléthon qui va avoir lieu le week-end suivant, l'accent est mis une fois encore sur « la solidarité et la générosité des Français », il serait plus juste de dire : l'altruisme de ceux qui vivent en France et qui n'ont pas besoin d'avoir leur carte d'identité française en poche pour donner leur quote-part.

Les chiffres montrent que cette générosité ne s'est pas démentie au fil des années, puisque les dons aux organismes d'aide au financement de la recherche médicale se montent, toutes associations confondues, à 3 milliards d'euros par an.

Pierre Bergé, homme d'affaires proche du PS, a reproché au Téléthon d'aspirer une trop grande partie des dons du public au détriment des autres organismes d'aide à la recherche, comme le Sidaction qu'il préside. Une bonne part de

la population n'en a pas moins su répondre présent, sans avoir les moyens de discerner quelle cause est plus prioritaire que l'autre. Et les enquêtes révèlent que ce sont les donateurs les moins riches qui donnent le plus et qui sont les plus nombreux à verser leur obole. Les chercheurs ne peuvent que se féliciter de ces dons qui les ont aidés dans leurs recherches, mais tous expliquent que cela est malheureusement très insuffisant, et qu'il leur faudrait bien

plus pour aller plus vite et plus loin.

C'est qu'à ce palmarès de la générosité il y a un donateur de plus en plus défaillant, c'est l'État. Ce serait pourtant à lui de prendre en charge l'essentiel de la recherche. La ministre de la Recherche, Valérie Pécresse, essaye d'atténuer les effets de cette carence en expliquant que l'État participe malgré tout à cette solidarité puisque les dons sont déduits partiellement, de 60 à 75 %, des impôts des dona-

teurs. Mais c'est dérisoire par rapport à ce qu'on serait en droit d'attendre d'un État. D'autant qu'au lieu d'aider la recherche à la hauteur de ce qui serait nécessaire, il consacre des sommes considérables à aider les entreprises, y compris sous couvert de subventions prétendument destinées à la recherche, et qui viennent abonder les profits de ces entreprises et de leurs actionnaires.

Jean-Pierre VIAL

• L'Institut Pasteur de Lille

La recherche publique au service d'actionnaires privés !

Fondation autonome reconnue d'utilité publique à but non lucratif, l'Institut Pasteur de Lille existe depuis 1894, époque où il fut créé à l'aide d'une souscription publique. Ses missions sont la recherche, l'enseignement et la santé publique au service de la population. Elles sont diverses et utiles : enquêtes sur les causes des cancers, études sur la maladie d'Alzheimer, sur le diabète, recherche sur la nutrition, organisation des bilans de santé, etc. 770 personnes environ y travaillent aujourd'hui.

Son directeur, qui recevait en septembre Valérie Pécresse, la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche – et ce n'était pas un hasard, entre amis de Sarkozy, comme elle l'a exprimé publiquement –

a décidé de faire éclater l'Institut en créant dans son sein une société privée pour gérer les activités réellement lucratives, comme celles de l'analyse des eaux à laquelle sont soumises toutes les communes.

L'Institut Pasteur avait auparavant racheté de nombreux laboratoires sur le territoire français. Ce secteur lucratif lui permettait de financer les recherches utiles mais non rentables. Mais aujourd'hui, il s'agit de transférer environ 400 salariés sur les 770, dans une nouvelle entité privée.

Les salariés dont les services passeraient à cette société privée à partir du 1^{er} janvier 2010 craignent bien sûr la perte d'avantages divers, tels que mutuelle, retraite, ou grille de rémunération calquée sur la Fonction

publique, et même un plan social dans la mesure où les actionnaires exigeront la rentabilité. De plus, les bénéfices pourront être distribués à ces actionnaires et ne serviront donc plus systématiquement à la recherche.

Un peu plus d'une centaine de salariés ont débrayé plusieurs fois. Une pétition a été faite pour demander à Martine Aubry d'empêcher ce passage d'une partie de l'Institut Pasteur du secteur privé non lucratif au secteur lucratif. En effet, le président du Conseil d'admini-

nistration est statutairement le maire de Lille. Mais elle n'a pas donné signe de vie, déléguant l'affaire à un adjoint, membre du Modem !

Au Conseil d'administration du jeudi 19 novembre, dans un bel ensemble, les élus lillois PS, Modem et Gauche moderne ont voté la restructuration proposée par le directeur. Tous sont donc pour permettre à des actionnaires privés de s'enrichir sur des missions de service public.

Correspondant LO

• L'affaire Coupat

Juges et policiers n'en finissent pas de chercher des coupables

Un an après le sabotage des voies ferrées, et alors que les prétendues preuves de la culpabilité du « groupe de Tarnac » se sont effondrées les unes après les autres tellement elles étaient rocambolesques, la police et la justice continuent de s'acharner sur Julien Coupat et ses amis.

Mardi 24 novembre, des policiers de la sous-direction antiterroriste ont fait irruption chez un jeune homme de Tarnac, Christophe Becker, pour procéder à une perquisition. « Face à l'angoisse des enfants, notamment du petit de 4 ans, ils ont eu comme réaction pour le calmer de le braquer », dénonce son avocat. À l'issue d'une garde à vue de 72 heures, Becker a été poursuivi pour « association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste, recel de vol, recel de faux documents administratifs et falsification de documents administratifs ». Rien que ça !

Deux jours plus tard, le 26 novembre, le juge d'instruction réentendait un agriculteur qui, en novembre 2008, avait fait

deux témoignages contradictoires à quelques jours d'intervalle. Dans son premier témoignage, fait anonymement, il accusait Julien Coupat tandis que dans le second, signé sous son nom, il avait au contraire déclaré n'avoir jamais été informé de projets violents visant l'État de la part du groupe de Tarnac. Où se trouve l'embrouille dans cette histoire ? Nul doute que les fins limiers qui suivent l'enquête finiront par la découvrir...

Tout laisse croire qu'en voulant transformer une interruption d'alimentation électrique sur une voie ferrée en une affaire terroriste, le ministère de l'Intérieur, alors dirigé par Alliot-Marie, a voulu faire de la mousse afin de prouver son efficacité. Les faits, qui démolissent les preuves avancées par les services de police, montrent plutôt le ridicule de toute cette agitation vaine.

Marianne LAMIRAL

• La Courneuve (Seine-Saint-Denis)

La vidéosurveillance efficace ? Mon œil !

À La Courneuve, la police et même le gouvernement ont fait pression sur la mairie pour l'installation de la vidéosurveillance dans la commune. Cela a rapporté indiscutablement des sommes importantes à des industriels de la caméra... mais maintenant la police s'en désintéresse et le gouvernement ne tient pas ses engagements financiers.

En novembre 2009, un rapport au Conseil municipal portait sur la première année d'exploitation de ce réseau. Treize caméras sont installées dans la ville. La police avait affirmé que les emplacements choisis étaient stratégiques. Huit salariés se relaient durant 20 heures sur 24 devant les écrans reliés aux caméras. Mais aujourd'hui, impossible pour les services municipaux d'obtenir des informations du commissariat sur l'augmenta-

tion ou la baisse des infractions dans ces lieux. La police a demandé de visionner 115 cas, mais elle refuse de dire si ces images lui ont été utiles ou non.

Les investissements et frais de fonctionnement se sont élevés à 800 000 euros pour l'année. Le gouvernement devait payer 60 % des 550 000 euros d'investissement, finalement il n'a pris en charge, pour le moment, que 100 000 euros.

Parole de gouvernement, parole de menteur ? L'insécurité bien réelle devient un prétexte pour pousser les municipalités à acheter du matériel de vidéosurveillance ; mais ce sont autant de moyens en moins pour renforcer les équipes communales qui seraient utiles, par exemple dans les écoles et lors de leurs sorties.

Correspondant LO

• Travailleurs sans papiers

Darcos et Parisot se renvoient la balle

Laurence Parisot, la présidente du Medef, a réagi aux déclarations de Xavier Darcos, le ministre du Travail, qui avait menacé de fermer les entreprises qui emploient les sans-papiers. Pour elle, qui parle au nom des employeurs : « Dans cette affaire, l'État essaye de nous donner un rôle qui n'appartient qu'à lui », c'est-à-dire « d'assumer la responsabilité de police et de justice ».

Ainsi d'après Parisot les patrons n'ont rien à se reprocher dans la situation faite aux sans-papiers. Pourtant s'ils sont des centaines de milliers à travailler dans des secteurs aussi variés que le bâtiment, la restauration ou l'industrie, c'est bien parce qu'il y a des patrons que cela arrange, des patrons d'autant moins

regardants sur la situation administrative de ces travailleurs sans papiers que, du fait de leur absence de papiers, ils sont encore plus corvéables et à la merci de l'arbitraire patronal.

En matière de culot et d'hypocrisie, Parisot n'a rien à envier à un Darcos qui prétend s'en prendre aux entreprises qui emploient des sans-papiers, alors que c'est son gouvernement qui refuse leur régularisation. Le même gouvernement qui, démagogie électorale oblige, n'hésite pas à lancer sa police dans une chasse aux sans-papiers, présentés comme de dangereux « clandestins », alors que depuis des années, beaucoup vivent, travaillent et payent des cotisations sociales et des

impôts ici.

Ainsi patrons et gouvernement se renvoient la balle des responsabilités dans une situation sur laquelle ils spéculent, les premiers sur un plan économique et le second sur un plan politique.

Quant aux 5 500 sans-papiers de 1 800 entreprises qui ont entamé une grève pour demander leur régularisation, ils savent bien qu'ils ne peuvent compter ni sur le gouvernement ni sur Parisot. En revanche c'est toute la classe ouvrière qui a intérêt à l'égalité des droits entre les travailleurs, et donc à la régularisation de tous les sans-papiers.

Cédric DUVAL

Ils travaillent ici, ils cotisent ici, régularisation !

Lors de leur manifestation le 29 novembre à Paris, une partie des milliers de travailleurs sans papiers qui défilaient arboraient des pancartes et des banderoles avec des slogans « Nous voulons être déclarés », « Nous voulons cotiser ». Car dans les jours précédents, le ministre du Travail Xavier Darcos et son complice Éric Besson s'en étaient pris abusivement aux salariés sans papiers, faisant volontairement l'amalgame entre le travail au « noir » non déclaré et les sans-papiers, et déclarant : « Ce travail illégal nous coûte 60 mil-

liards d'euros par an, l'équivalent du budget de l'Éducation nationale ».

Darcos sait pourtant très bien que la majorité des travailleurs sans papiers cotisent aux caisses de retraite, de chômage et de maladie sans même bénéficier d'indemnités lorsqu'ils sont malades ou victimes d'un accident du travail, et que ceux qui ne sont pas déclarés par leurs patrons ne demandent qu'à l'être. Il le sait d'autant mieux que c'est son ministère qui publie les estimations sur la provenance des infractions en

matière de travail non déclaré, et, d'après ses propres services, celles impliquant des étrangers sans titre de séjour ne comptent que pour 12 % du total !

Mais qu'importe la vérité, l'amalgame entre travail au noir et travail d'immigrés peut fournir une occasion de plus de pointer du doigt les immigrés, de tenter de diviser et de détourner la colère des travailleurs, et d'empêcher la solidarité avec ceux qui réclament leur régularisation.

Louis BASTILLE

Soutien des syndicats de pays africains à la grève des sans-papiers

Des responsables syndicaux de quatre pays d'Afrique de l'Ouest (de la CSA du Sénégal, la CSTB et la CSA du Bénin, la CGTB du Burkina Faso et la CGTM et la CLTM de Mauritanie), ainsi que de la CGT de France, se sont réunis à Dakar du 17 au 19 novembre pour débattre et échanger leurs expériences dans la défense des droits des migrants.

Ces syndicats africains ont apporté leur soutien et salué le combat des 5 000 grévistes d'Ile-de-France, en grève depuis sept semaines pour obtenir leur régu-

larisation et leurs droits de salariés.

Ils ont dénoncé les accords « de gestion concertée des flux migratoires et de co-développement » entre la France et leurs pays, qui conditionnent les aides au développement à la collaboration policière de ceux-ci afin de faciliter les expulsions venant de France. Le Mali, qui pour le moment refuse de signer une telle convention, est menacé de ne plus recevoir d'aides humanitaires venant du gouvernement français.

Ces responsables syndicaux

ont également dénoncé la politique dite « d'immigration choisie », organisée uniquement en fonction des besoins de l'économie et de la société françaises sans tenir compte des besoins des pays d'origine.

Ces responsables syndicaux ont interpellé publiquement leurs gouvernements respectifs demandant que ceux-ci interviennent auprès de l'État français afin que les revendications des travailleurs sans papiers soient rapidement satisfaites.

L. B.

Manifestation contre le chômage et la précarité

Comme depuis sept ans, en ce début décembre 2009, quatre organisations, AC !, APEIS, MNCP et CGT-Chômeurs, appellent les travailleurs privés d'emploi à se

mobiliser et à manifester pour revendiquer un emploi pour tous correctement rémunéré, et en tout cas : la revalorisation des revenus des chômeurs et précaires ainsi que l'arrêt des

radiations abusives.

Lutte Ouvrière soutient cette manifestation :

Samedi 5 décembre à 14 heures à Paris place de Stalingrad

• Thomson

2,8 milliards de dettes, ce n'est pas un problème !

Lundi 30 novembre, le PDG de Thomson Frédéric Rose a obtenu du tribunal de commerce de Nanterre la mise du groupe sous procédure de sauvegarde, pour faire face à sa dette qui s'élève à 2,8 milliards d'euros. Cela ouvre la possibilité pour Thomson de rééchelonner la dette sur... dix ans.

Pour éviter la faillite, un plan dit de restructuration de la dette avait été proposé par la direction du groupe. Mais une grande partie de la dette avait été couverte par des « dérivés de crédit », des CDS (« *credit default swaps* »), autrement dit la dette avait été elle-même l'objet d'une spéculation, le groupe ne pouvait pas identifier tous ses

créanciers. Il lui était donc impossible d'obtenir l'accord des deux tiers d'entre eux, nécessaire pour cette « restructuration ». D'où le recours au plan de sauvegarde. « *Ce plan pourrait prévoir un maintien de la dette actuelle, un remboursement du principal rééchelonné sur dix ans avec un remboursement annuel de 5 % lors des neuf premières années, le taux d'intérêt restant au niveau de celui des contrats d'endettement actuels* », a indiqué la direction de Thomson.

Thomson, qui réalisait la quasi-totalité de ses ventes dans l'électronique grand public il y a quatorze ans, et regroupait près de 80 000 salariés, ne fait plus même un euro de chiffre d'affaires dans

ce domaine et n'emploie plus que 20 000 salariés. Depuis des années, la politique du groupe a été d'accroître les profits en vendant les secteurs de production jugés moins rentables. Pour ne citer que cet exemple : l'usine d'Angers, qui était il y a quelques années la principale usine de production de téléviseurs, a été ainsi découpée en secteurs, vendus à TCL, une entreprise chinoise, ou à des sous-traitants. Les différents PDG, Thierry Breton en 2001, devenu ministre par la suite, puis ses successeurs, se sont lancés dans des opérations d'acquisitions dans différents secteurs : les services à l'image, avec Screenvision, les équipements de tournage et de transmission,



Protestation à Thomson Angers, en janvier 2007.

avec Grass Valley, le laboratoire de duplication de films et de DVD, avec Technicolor, ou encore les décodeurs d'accès Internet, avec le rachat d'Inventel, sans parler des autres opérations purement spéculatives.

Ces acquisitions ont considérablement accru la dette du groupe. Mais les actionnaires ont durant toutes ces années continué à toucher de très confortables dividendes, sans avoir à s'inquiéter. Car à chaque fois qu'il y a eu une menace de faillite, les différents gouver-

nements, de gauche comme de droite, ont toujours été là pour éponger avec l'argent des contribuables.

Les travailleurs, eux, ont payé chacune de ces « opérations », juteuses pour les actionnaires, par des licenciements pour les uns et le blocage des salaires pour les autres. Et aucun travailleur parmi les milliers licenciés par Thomson durant ces dernières années n'a jamais obtenu le droit de rééchelonner ses dettes !

Aline RETESSE

• Industries d'armement

Engagez-vous, rengagez-vous, vous verrez du profit !

Les marchands d'armes, comme tous les commerçants, proposent à leurs clients un service après-vente. Mais la particularité de leur industrie fait que la réparation et l'entretien du matériel peuvent avoir lieu en zone de combats. D'où la difficulté de trouver des techniciens volontaires pour aller se faire trouer la peau au bénéfice de l'entreprise. Des sociétés comme Dassault et Thales avaient, jusque-là, recours à des sous-traitants pour exécuter ce genre de tâche, contrainte dont elles se plaignaient amèrement auprès des autorités.

Le gouvernement vient donc d'accéder à leur demande et de signer une convention, qui s'étendra à toutes les industries d'armement, visant à militariser les salariés intervenant en zone de combats. Cet accord leur garantit le statut et la protection militaire et assure à leurs enfants qu'ils seront pupilles de la nation « en cas de malheur ». Ce qui n'encouragera certainement pas les vocations, mais donnera plus de poids aux pressions des directions pour envoyer des salariés en zone dangereuse.

Le secrétaire d'État aux Anciens combattants qui a

présenté et signé cet accord avec Thales et Dassault, après avoir parlé rapidement de la sécurité des personnels, a insisté sur les véritables raisons

Le gouvernement au service des marchands d'armes

D'après le rapport officiel du ministère de la Défense transmis au Parlement, la France reste le quatrième exportateur mondial en matière d'armements. Certes, elle reste très loin des États-Unis qui, en 2008, assuraient la moitié des exportations d'armes. Viennent ensuite la Grande-Bretagne (15 %), la Russie (8 %) puis la France (7,2 %), talonnée désormais par Israël (6 %).

Les ministres de la Défense et des Affaires étrangères se sont certes félicités que cette industrie réalise un chiffre d'affaires de 15 milliards d'euros, dont un tiers à l'exportation, et emploie 165 000 salariés. Mais Hervé Morin, ministre de la Défense et en fait représentant commercial des marchands d'armes français, a dû constater que la France, même si le

de l'accord en déclarant : « *Je vois là une chance supplémentaire d'emporter certains marchés.* »

Ainsi, pendant que les pro-

fits de Dassault, désormais actionnaire de Thales, et autres marchands de canons continueront à s'accumuler, des salariés auront l'honneur d'obtenir un statut de militaires. Et de détailler les mille et une manières dont le gouvernement, l'armée, l'administration font tout pour aider les industriels français, Thales, EADS, Matra, Dassault, Safran, DCNS ou Nexter. Une armada de hauts fonctionnaires, d'ambassadeurs, d'officiers d'état-major, de ministres et même le président de la République sont en permanence mobilisés pour vendre les engins de mort français.

« *Les autorités nationales s'attachent tout d'abord à créer un environnement favorable aux exportations* », dit le rapport qui, paraît-il, ne devrait pas faire fi d'une certaine déontologie. Le porte-parole

du ministère des Affaires étrangères a par exemple affirmé qu'une relance des exportations ne doit jamais se faire aux dépens d'une politique de défense des droits de l'homme, ajoutant que le gouvernement autorise uniquement « *les ventes d'armes aux pays qui ne les retourneraient pas contre leur population* ».

Témoin, le cas des mines antipersonnel et des bombes à sous-munitions. Hervé Morin a déclaré devant le Sénat le 17 septembre qu'en la matière la France avait bien changé : « *Nous, la France, avons utilisé ces armes. Ce temps est révolu depuis la guerre du Golfe de 1991. Nous avons fabriqué ces armes. Ce temps est révolu depuis 2002... Entre 1996 et 2002, la France a en outre retiré de ses stocks tous les systèmes d'armes concernés, notamment les bombes dites Beluga BLG-66, les obus à gre-*

neux de périr à la fois au champ d'honneur et d'un accident de travail.

Correspondant LO

nades OGR ainsi que les roquettes américaines M-26. » En fait, la réalité est beaucoup moins claire, car rien n'est dit sur l'arrêt de la commercialisation de ces armes. La France a bien ratifié la convention d'Oslo sur les armes à sous-munitions. Mais ratification ne veut pas dire application, la convention d'Oslo n'entrera en vigueur qu'à la condition que trente pays la ratifient, et vingt et un seulement l'ont fait jusqu'à présent. De plus, selon Handicap International, la France pratiquerait un intense lobbying pour faire exclure certains types d'armes de la définition des armes antipersonnel. Ainsi, elle pourrait continuer à en vendre une partie.

Tout cela dans l'esprit des droits de l'homme. Tous les marchands d'armes le disent, et ils s'y connaissent.

Bertrand GORDES

• Uruguay

Ancien guérillero et prochain président

Dimanche 29 novembre, l'élection présidentielle uruguayenne a été remportée par José Mugica, ancien dirigeant des Tupamaros, la guérilla urbaine des années soixante et soixante-dix, aujourd'hui à la tête du Front élargi. Avec 51 % des voix, cette coalition de centre-gauche bat Luis Alberto Lacalle du Parti National, le parti conservateur qui n'a recueilli qu'un peu plus de 44 % des voix.

Âgé de 74 ans, José Mugica, qui a été blessé par balles, torturé et emprisonné pendant quatorze ans, sera investi le 1^{er} mars prochain. Il succédera au président de centre-gauche Tabaré Vasquez, membre lui aussi du Front élargi mais venu du Parti Socialiste, élu en 2004.

Après l'élection à la présidence du Nicaragua du sandiniste Daniel Ortega, Mugica est le second ex-guérillero à se retrouver ainsi élu à la tête d'un État d'Amérique latine.

La politique économique de Tabaré Vasquez a été une sorte de compromis. Il a augmenté les bas salaires, diminué le chômage et lancé un plan d'urgence pour les plus démunis, proposant assistance alimentaire et soins de santé. Dans le même

temps son ministre de l'Économie, Danilo Astori, très apprécié des milieux d'affaires, a défendu une politique traditionnelle de remboursement de la dette, qui a été sensiblement réduite.

Pour le cas où son passé de guérillero et son franc-parler auraient pu troubler les moins avertis parmi les membres des classes possédantes, Mugica a fait toute sa campagne présidentielle avec, à ses côtés, Danilo Astori. Et Mugica a déjà annoncé qu'il poursuivrait l'action de son prédécesseur.

Les deux hommes avaient cependant des divergences, notamment sur la question de l'avortement. Le médecin Tabaré Vasquez avait évoqué des raisons éthiques pour mettre son veto à une loi de dépenalisation de l'avortement. Mugica s'est engagé, lui, à la faire aboutir. Il a promis aussi d'élargir les droits des homosexuels en leur permettant de se marier et d'adopter.

Mais il lui faudra à son tour chercher un modus vivendi dans le principal conflit qui a opposé l'Uruguay à son voisin argentin, du fait que l'Uruguay a accepté qu'une multinationale construise sur le fleuve Uruguay deux usines de pâte à papier, source de pollution pour l'Uru-



Mugica vote.

guay comme pour l'Argentine.

L'arrivée de Mugica ne devrait en revanche ni défaire les liens tissés par son prédécesseur avec le Venezuela de Chavez, qui ont permis de quintupler les exportations de l'Uruguay à destination de ce pays, ni remettre en cause la participa-

tion de l'Uruguay à la force de l'ONU en Haïti.

Sur ces sujets comme sur bien d'autres, il y a longtemps que José Mugica, ex-député, ex-sénateur et ex-ministre, a déposé les armes et est devenu un politicien consensuel.

Jacques FONTENOY

Les Tupamaros, du fusil au bulletin de vote

Les Tupamaros est le nom familier du Mouvement de libération nationale-Tupamaros (MLN-T). Il dérive du nom de Tupac Amaru, nom repris en 1780 par un descendant de ce chef inca, assassiné par les Espagnols en 1572, pour conduire une révolte contre la domination espagnole.

Le MLN-T émergea de l'échec électoral de la gauche uruguayenne en 1962, où les deux listes (l'une influencée par le PC, l'autre par le PS) obtinrent moins de 6 % des voix au total. Le succès de la révolution cubaine combiné avec la crainte d'un coup d'État militaire en 1964 poussa des militants de différentes origines (Jeunesses socialistes, PC, maoïstes ou anarchistes) à s'orienter alors vers la lutte armée. Mais les Tupamaros ne prirent pas le maquis pour entraîner des pay-

sans, ils choisirent de harceler les autorités dans les villes.

À leurs débuts, ils volaient de l'argent pour s'armer ou détournaient des camions de nourriture redistribuée dans les quartiers pauvres, ce qui leur valut une réelle popularité. Il leur arriva aussi de s'introduire dans des banques pour y dérober des preuves de la corruption de certains notables, transmises ensuite à un juge pour que des poursuites soient engagées.

En 1968, le gouvernement décréta le gel des prix et des salaires, s'attaqua aux syndicats et aux organisations étudiantes. La loi martiale fut proclamée, un étudiant fut tué et le mécontentement populaire grandit. Le MLN-T intensifia alors son action. En 1969, il s'empara pour quelques heures d'une ville de 20 000 habitants. En 1970, il enlevait un agent du FBI (c'est l'épisode évoqué par

Costa-Gavras dans le film *État de siège*) puis en 1971, l'ambassadeur de Grande-Bretagne, qui paya pour sa libération. La même année, le MLN-T parvint à faire évader 111 prisonniers politiques, y compris son dirigeant Raul Sendic (décédé en 1989).

La répression monta alors d'un cran et la plupart des dirigeants furent arrêtés. L'appel à un cessez-le-feu et à participer à des élections en rejoignant le Front élargi ne parvint pas à enrayer leur déclin.

En novembre 1973, bien que la situation soit redevenue plus calme, l'armée s'empara du pouvoir. La répression frappa aussi bien en Uruguay qu'à l'extérieur du pays, où des militants exilés furent kidnappés, ramenés au pays et assassinés. Les dirigeants du MLN-T furent longtemps torturés.

La dictature allait durer

jusqu'à ce que, en 1984, la population montre son rejet de la dictature militaire en descendant dans la rue. En 1985, l'armée organisa un « retour à la démocratie » assorti de l'impunité pour ses crimes et ceux des Tupamaros.

À leur libération, Sendic et Mugica militèrent pour le retour à la voie électorale en formant le MPP (Mouvement pour une participation populaire) qui entra dans le Front élargi. En 1990, cette coalition prit la tête de la municipalité de la capitale Montevideo. Par la suite, Mugica fut élu député puis sénateur. En 2005, il devint ministre de l'Agriculture quand l'ancien maire de Montevideo, Tabaré Vasquez, devint le premier président de centre-gauche d'Uruguay. En même temps, le MPP devenait le parti le plus influent au sein du Front.

J. F.

• Israël

Les mensonges de Netanyahou

C'est à une véritable mascarade que s'est livré le gouvernement israélien en annonçant mercredi 25 novembre son prétendu gel de la colonisation pour une période de dix mois. Comme un voile totalement mité, le plan de Netanyahou laisse transparaître la réalité de la politique que mène Israël en ce domaine : une politique faite de dépossession, de vols de terres au mépris des droits élémentaires qui devraient être reconnus aux Palestiniens.

La définition de Netenyahou d'un gel de la colonisation est des plus surprenantes car, quand on y regarde de près il s'agit tout au plus d'un ralentissement de la colonisation, si ce n'est d'un simple déplacement de celle-ci.

Tout d'abord, la décision ne concerne pas Jérusalem-Est où, a précisé Netanyahou, « aucune

restriction ne sera appliquée dans notre capitale souveraine ». Jérusalem-Est est une zone qui a été annexée en 1967 et d'où les Palestiniens sont petit à petit expulsés, parqués dans des quartiers restreints, eux-mêmes enclavés par des murs de séparation. De véritables ghettos en quelque sorte. Et ce ne sont pas seulement les quartiers arabes de Jérusalem qui ont été ainsi annexés mais de vastes territoires alentour, ce qui fait qu'aujourd'hui Jérusalem englobe une part importante de la Cisjordanie. La décision de geler partiellement les constructions coloniales en Cisjordanie, à l'exclusion de Jérusalem-Est où 900 logements vont être mis en chantier, est donc un leurre.

La construction de colonies dans les zones de Cisjordanie rebaptisées « Jérusalem » par Israël « ne fera pas que continuer, mais ira en augmentant. Ce ne

sera pas mieux mais encore pire », a estimé le conseiller d'un négociateur de l'OLP. Pour le reste du territoire de la Cisjordanie, la construction d'ores et déjà prévue de 3 000 logements continuera. Pourront être construits aussi des établissements publics, des écoles et des synagogues. Mais à quoi bon construire de tels bâtiments si on n'a pas l'intention d'agréger autour d'eux des habitations, c'est-à-dire en fait de construire des villes ?

Les annonces de Netanyahou sont si peu sérieuses que l'extrême droite avec laquelle il gouverne, si prompt d'habitude à se poser en défenseur des colons, n'a cette fois-ci rien trouvé à redire.

La mascarade de Netanyahou confine à l'escroquerie quand elle se définit comme permettant « de montrer au monde entier cette simple vérité : le gouvernement israélien veut relancer les négocia-

tions avec les Palestiniens, il prend les mesures concrètes pour cela et est sérieux dans ses intentions de promouvoir la paix ».

Il n'en a pas fallu plus pour que la secrétaire d'État américaine, Hillary Clinton, juge que l'offre allait aider à avancer « vers la résolution du conflit israélo-palestinien » !

« Les hypocrites, comme les abeilles, ont le miel à la bouche et l'aiguillon caché. » Tout ce que souhaitait l'administration américaine, c'est de pouvoir redonner un peu de crédit à l'existence d'un prétendu « processus de paix » dont on a vérifié depuis des années qu'il ne mènera à rien tant que le gouvernement israélien persistera, en fait, à poursuivre l'annexion rampante des Territoires occupés. Et ce n'est pas avec les escroqueries de Netanyahou qu'il y réussira

Georges LATTIER

• Rwanda

Un million de morts plus tard, l'impérialisme français veut reprendre pied

Dimanche 29 novembre, le gouvernement français a annoncé le rétablissement des relations diplomatiques entre la France et le Rwanda.

Ces relations avaient été rompues en 2006, après l'émission par la France de mandats d'arrêt contre neuf responsables rwandais, dont le président actuel Paul Kagamé, accusés d'avoir préparé l'attentat commis dans la nuit du 6 au 7 avril 1994 contre l'avion de l'ancien président Juvénal Habyarimana, dont la mort avait été le point de départ du génocide.

Les extrémistes Hutus au pouvoir avaient saisi ce prétexte pour exterminer près d'un million de Tutsis, les accusant d'être responsables de l'attentat. Les représentants de l'impérialisme français, qui soutenaient depuis longtemps déjà la dictature d'Habyarimana, aidèrent les massacreurs, l'armée officielle rwandaise tout comme les milices hutus. Mais, malgré l'accumulation de preuves, depuis 1994 ils n'ont pas cessé de mentir en niant toute responsabilité dans le génocide.

L'impérialisme français a continué à soutenir les Hutus longtemps après la victoire de Paul Kagamé, le chef des opposants tutsis à Habyarimana, et son arrivée au pouvoir. Mais il ne pouvait pas risquer

de laisser à d'autres impérialismes ce qui fut durant quarante ans une chasse gardée. Aussi fallait-il renouer avec Paul Kagamé. Cela explique sans doute la décision prise à la mi-novembre, par la ministre de la Justice Michèle Alliot-Marie, d'envoyer deux juges françaises au Rwanda pour étudier les cas des réfugiés rwandais en France suspectés d'être impliqués dans le génocide... quinze ans après les faits dramatiques.

C'étaient là quelques signaux en direction du président rwandais, alors que de son côté celui-ci semblait justement chercher et trouver des soutiens ailleurs.

Ainsi ce même dimanche 29 novembre, curieuse coïncidence, le Rwanda, pays francophone, ancienne possession coloniale allemande, puis belge jusqu'à son indépendance en 1962, est devenu membre du Commonwealth, qui réunit en majorité les anciennes colonies britanniques.

L'impérialisme français a depuis bien longtemps des visées sur cette région centrale de l'Afrique à laquelle appartient le Rwanda et il n'a pas cessé d'y intriguer, même si elle ne faisait pas partie de son ancien empire colonial. La vague de décolonisation du début des années 1960 ayant

entrouvert les anciennes chasses gardées du continent, la France s'est cramponnée aux siennes, tout en regardant aussi à côté, notamment du côté des anciennes chasses gardées de la Belgique, ces pays qui allaient devenir le Rwanda, le Burundi et surtout le Congo ex-Zaïre, et qui regorgent de richesses, minières en particulier.

La défense de ses intérêts politiques et économiques dans cette partie de l'Afrique guide, depuis quarante ans, la politique de l'impérialisme français, et donc ses choix de soutien tel ou tel dictateur africain.

Aline RETESSE

• 28 ans après son arrestation

Rassemblement de soutien à Mumia Abu-Jamal

Le Collectif national de soutien à Mumia Abu-Jamal, qui regroupe 80 organisations françaises (dont Lutte Ouvrière), appelle à un rassemblement pour le 28^e anniversaire de l'arrestation de Mumia Abu-Jamal, ce militant noir-américain condamné à la peine de mort pour un meurtre qu'il n'a pas commis et dont toutes les tentatives de révision du procès

ont été jusqu'à présent rejetées. Ses défenseurs ont lancé il y a quelques semaines une campagne de pétitions internationale pour demander au gouvernement américain qu'un nouveau procès ait lieu.

Ce rassemblement se tiendra mercredi 9 décembre à 18 h à Paris, place de la Concorde, face au consulat des États-Unis

(angle Rivoli - Jardin des Tuileries, métro Concorde)

À cette occasion, une délégation se rendra à l'ambassade des États-Unis pour y remettre les pétitions réunies par le collectif.

Le texte de la pétition se trouve sur le site : www.mumia-abujamal.net. Les pétitions sont à adresser à : MRAP Solidarité Mumia 43, boulevard de Magenta - 75010 Paris.

• Tunisie

Quand la liberté d'expression est un délit

Le journaliste tunisien Taoufik Ben Brik a été condamné à six mois de prison ferme. Il est détenu dans la prison de Siliana, à 200 kilomètres de Tunis, connue pour ses conditions de détention déplorables. À l'issue de son procès, ses proches sont restés deux semaines sans nouvelles et, alors qu'il souffre d'une maladie rare, il va bientôt être à court de médicaments, les gardiens ayant refusé de lui transmettre ceux remis par sa famille. Depuis le 25 novembre, il a entrepris une grève de la faim pour protester contre les brimades dont il fait l'objet.

Taoufik Ben Brik avait été arrêté après un incident de rue, une femme d'affaires ayant porté plainte contre lui sous prétexte qu'après avoir embouti sa voiture il l'aurait insultée et frappée. Taoufik Ben Brik affirme, lui, qu'il a été « victime d'un traquenard » mis en place par la police du régime. Le journaliste est en effet connu pour ses prises de position, notamment dans la presse étrangère, critiques vis-à-vis du régime dictatorial de Ben Ali.

Le dirigeant tunisien ne supporte pas la liberté d'expression. Le journaliste en ligne et militant des droits de

l'homme Zouhaier Makhlouf a été condamné le 1^{er} décembre à trois mois de prison ferme et 6 000 dinars d'amende (plus de 3 000 euros) pour « nuisance à travers le réseau de communication » à cause de ses prises de position. Le 28 octobre, un autre journaliste, Slim Boukhdir, a été enlevé et tabassé, vraisemblablement par des policiers, parce qu'il avait formulé des critiques à l'égard de l'épouse du président dans une interview à la BBC. Mohamed Soudani, membre du syndicat étudiant UGET, a disparu depuis le 22 octobre après avoir donné une interview à deux journalistes françaises. Même si les conséquences en sont moins graves, les journalistes étrangers font aussi l'objet de mesures de répression ; ainsi, fin octobre, une journaliste de *Monde* a été expulsée parce que ses articles émettaient des réserves sur la politique menée par Ben Ali.

Répression contre les journalistes, emprisonnement des opposants sous des motifs montés de toutes pièces par la police, emprisonnement des mineurs de Gafsa qui avaient fait grève et de personnes qui les avaient soutenus : voilà le régime que soutient le gouvernement français.

• Maroc

Les méthodes musclées d'une administration française (communiqué)

Nous recevons de l'UMT (Union marocaine du travail) un communiqué dénonçant les méthodes antisyndicales de l'administration du lycée français de Rabat, et s'adressant au proviseur de celui-ci. Visiblement, une partie de cette administration se croit encore aux temps des colonies.

Monsieur le Proviseur, Monsieur El Karimi Mohammed, agent de service, délégué du personnel et membre du bureau du syndicat local de l'UMT, lors d'une mission syndicale dans votre établissement le mercredi 21 octobre 2009 à 9 heures du matin (après inscription de son nom et du motif de sa visite dans le cahier d'enregistrement des visiteurs à la loge), a été victime d'une agression physique barbare (un coup de tête violent) de la part du chef de l'Emop (équipe mobile du lycée professionnel) du lycée

Descartes. Cet incident a été précédé par une agression verbale et des insultes très graves et des menaces d'assassinat devant les agents et les élèves au sein de l'établissement. Suite à cet acte sauvage et à cause de la violence de l'agression, Monsieur El Karimi a perdu conscience pendant quarante minutes et a été transporté au service des urgences de l'hôpital CHU (Avicenne) de Rabat, où il lui a été remis un certificat d'arrêt de travail de trente jours le jour même et un deuxième de 23 jours à partir du 20 novembre.

L'Union régionale des syndicats UMT de Rabat, Salé, Temara (...) proteste contre l'aligement de l'administration aux côtés de l'agresseur et considère que l'agression dont notre camarade était victime vise notre organisation syndicale et les militants de l'UMT. (...) Elle demande l'arrêt immédiat de toute forme de harcèlement visant l'intégrité de certains personnels syndiqués à l'UMT.

• Éducation nationale

L'impasse des remplacements

Une circulaire du rectorat de l'Académie de Créteil à propos du remplacement des professeurs absents a déclenché une polémique. Le recteur a en effet conseillé aux inspecteurs de rechercher « dans leur entourage des étudiants ou des personnes titulaires au minimum d'une licence ou ayant des compétences avérées qui pourraient alimenter valablement le vivier de contractuels ou de vacataires. »

Les syndicats et les parents d'élèves ont vivement réagi pour dénoncer l'incurie de l'Éducation nationale. À juste titre, car il est de plus en plus

difficile de remplacer un professeur absent, y compris lorsque l'absence est largement prévisible comme pour les congés maternité. En 2009, l'Éducation nationale a supprimé 13 500 postes ; il est prévu d'en supprimer 16 000 en 2010. La quasi-totalité des titulaires remplaçants (TZR) ont été affectés sur des postes vacants à l'année. Le résultat est là.

Les rectorats ont l'habitude de faire passer des petites annonces sur Internet pour recruter des étudiants ou des professeurs retraités, sans grand succès. Des élèves peuvent donc attendre longtemps, plusieurs

semaines parfois, un remplaçant qui n'aura pas forcément reçu une formation d'enseignant. Mais ce n'est pas le problème du ministère. Son objectif est de boucher les trous. Tant pis si le remplaçant souffre et les élèves avec !

Former des enseignants, les recruter sur la durée et non les traiter comme des pions, c'est le seul moyen d'assurer un enseignement digne de ce nom aux élèves, et en particulier à ceux qui, dans des milieux défavorisés, en ont le plus besoin.

Sylvie MARÉCHAL

• Écoles de La Chapelle-Saint-Luc (Aube)

L'accompagnement éducatif sacrifié

L'inspecteur d'académie de l'Aube vient d'annoncer la remise en cause des dispositifs d'accompagnement éducatif dans les écoles élémentaires et collèges en Zone d'Éducation Prioritaire. Cette décision touche tout le département de l'Aube et notamment trois écoles élémentaires et deux collèges de La Chapelle-Saint-Luc, en périphérie de Troyes.

Les enseignants avaient pourtant été particulièrement sollicités, avant même la fin de la dernière année scolaire, pour mettre en place des projets culturels et sportifs, mais aussi des projets d'aide au tra-

vail scolaire. L'Éducation nationale avait même fait grand bruit autour de ce dispositif, certainement pour faire oublier les nombreuses suppressions de postes qui sévissent d'année en année.

Deux mois plus tard, l'Inspection académique annonce aux établissements que le financement qui leur reste pour mener à terme ces actions est revu à la baisse, ce qui en fait leur impose la diminution du nombre des ateliers et celui des élèves concernés. Elle a même le culot d'insister auprès des mairies pour que celles-ci remplacent une partie de ces activités

par des études surveillées.

Malgré les tentatives de l'Inspection académique, qui applique la politique d'économies de l'État, pour empêcher les protestations, les réactions se sont organisées dans les écoles élémentaires de La-Chapelle. Les parents et enseignants se sont réunis à plusieurs reprises, ont manifesté leur écœurement à l'inspectrice du secteur et font actuellement circuler une pétition pour réclamer le rétablissement des moyens nécessaires pour la poursuite de l'accompagnement éducatif.

Correspondant LO

• Logement

Un droit qui reste sur le papier

Les organisations d'aide aux mal-logés, en particulier Emmaüs, organisaient une « nuit solidaire », le vendredi 27 novembre. À cette occasion elles ont rappelé une fois de plus qu'il y a en France 100 000 sans-abri et 3,5 millions de personnes mal logées.

Loin de se résorber la crise du logement augmente, car au manque chronique de logements à bon marché, dû à l'incurie de l'État en la matière, s'ajoute l'appauvrissement de toute une partie de la population qui rend inabordable les loyers pratiqués par les propriétaires privés.

Sarkozy s'était targué d'améliorer la situation en instituant le « droit opposable au logement » qui permet, en théorie, à une famille qui y a droit d'exiger un logement jusque devant les tribunaux. Mais cela ne fait pas sortir de terre une seule HLM ni ne contraint le moindre bailleur à appliquer des loyers abordables pour des familles populaires.

Laissés à eux-mêmes, sans aide de l'État, les organismes de logement social et les collectivités territoriales auxquelles ils sont liés, ne peuvent pas construire de logements en

nombre suffisant. Ils ne peuvent même pas, dans certains cas, entretenir correctement le parc existant. L'aide de l'État devrait donc augmenter en même temps qu'augmente le nombre des personnes mal logées et que leurs ressources, ainsi que celles des communes, diminuent.

Mais l'État estime avoir d'autres chats à fouetter et consacre la plus grande partie de ses ressources à subventionner les grands groupes capitalistes. Et tant pis pour les sans-abri et les mal-logés.

Paul GALOIS

• Académie d'Amiens

Le fichage du personnel scolaire

L'Académie d'Amiens teste cette année un système qui pourrait être étendu rapidement à tout le pays. Il s'agit d'une fiche établie par la direction « des ressources humaines » qui doit « permettre une gestion préventive, une diligence de traitement » en direction de ses salariés jugés en difficulté. Sous ce verbiage bureaucratique, et au but faussement humaniste, se cache bien mal la volonté de mettre en place un système de fichage de ceux sur lesquels l'administration voudrait faire pression pour les pousser vers la

tent du fait de la réduction drastique du personnel et de la dégradation sociale générale. Alors quel enseignant ne connaît pas de difficultés dans sa « relation avec les élèves » ? Trop souvent déjà, des enseignants se sentent impuissants face à des classes avec lesquelles la plus grande partie des cours se passe à faire de la discipline, mais, se considérant fautifs, ils se taisent. À présent, celui qui se plaindra risquera d'attirer l'attention sur lui et de se faire fiché, ce qui entraînera toute une procédure avec inspection et entretiens.

PROTOCOLE DE SUIVI ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNELS RENCONTRANT DES DIFFICULTÉS À L'EXERCICE DES FONCTIONS (formulaire à adresser au rectorat, secrétariat général - DRRH, avec l'éventuel document annexe) Document confidentiel et interne non versé au dossier de carrière

ETABLISSEMENT/STRUCTURE/SERVICE : Etablissement Rectorat IA 02 IA 60 IA 90 Autre

AGENT
Nom, prénom de l'agent : _____ Discipline : oui non
Corps/fonctions : _____ Reconnaissance de travailleur handicapé : oui non
Date de naissance : Titulaire Stagiaire Non titulaire

Situation actuelle :
 activité
 congé de maladie ordinaire
 congé de longue maladie ou de longue durée
 temps partiel thérapeutique. Quotité : _____
 congé d'office
 accident du travail sans arrêt de travail avec arrêt de travail
 autre. A préciser : _____

Affectation : à titre définitif à titre provisoire TZR (personnel enseignant, d'éducation et d'orientation)
 PACD (personnel enseignant, d'éducation et d'orientation)

NATURE DES DIFFICULTÉS
 médicale sociale professionnelle autre

MOTIF DE LA SAISINE
 vérification de l'aptitude aux fonctions et/ou au poste de travail
 demande d'aménagement de poste
 absence d'au moins deux mois consécutifs
 absences répétées
 survenance d'un handicap
 survenance d'un problème de santé retentissant sur l'exercice professionnel
 graves difficultés relationnelles : avec les élèves (gestion de classes, de groupes, d'activités...) avec les adultes
 autres. A préciser : _____

Date : _____ Signature du chef d'établissement : _____

Cela va à la porte de sortie. De plus en plus ces dernières années, elle harcèle en ce sens des salariés qui souffrent de problèmes de santé chroniques. Alors que le projet a été rendu public à la rentrée de septembre 2009, des dizaines de dossiers étaient déjà remontés au rectorat dès le mois de juillet précédent.

La fiche est établie par le chef d'établissement qui acquiert ainsi un nouveau moyen de pression et de rétorsion à l'encontre des professeurs et du personnel administratif ou ouvrier. Le champ des griefs est suffisamment vaste pour offrir tous les prétextes : « santé », « difficultés relationnelles avec les élèves », « avec les adultes » : s'agit-il des collègues ? Des parents d'élèves ? Du chef d'établissement ? Parmi toutes les cases à cocher, il s'en trouve même une mentionnant : « autre » problème...

Dans la majorité des établissements scolaires, les problèmes de discipline augmen-

l'encontre du but affiché d'apporter une aide au personnel car les collègues concernés éviteront encore plus de s'ouvrir de leurs difficultés.

Cela met du même coup en lumière le véritable objectif du ministère de l'Éducation : explorer toutes les pistes permettant de supprimer des postes dans la fonction publique et laisser planer sur le personnel une épée de Damoclès pour l'engager à tout accepter.

Une véritable aide au personnel consisterait à stopper les suppressions massives de postes dans l'Éducation, à cesser les nominations d'un même professeur sur deux ou trois établissements, à ne plus s'orienter vers une formation « sur le tas », à offrir un suivi médical (totalement inexistant pour les enseignants). Précisément le contraire de la politique du gouvernement.

Correspondant LO

• Le 49^e congrès de la CGT

Un congrès très bien préparé... par et pour Thibault

À l'approche du 49^e congrès de la CGT qui doit se dérouler à Nantes la deuxième semaine de décembre, la direction de la confédération ne semble guère préoccupée. Pourtant, bien des militants de la CGT, même sans être vraiment contestataires à l'égard de Bernard Thibault, ressentent un malaise face à l'orientation toujours plus attentiste de leur direction.

La CGT est, et de loin, le syndicat qui possède la base la plus militante, la plus nombreuse et la plus combative. Mais ses dirigeants rêvent d'être des interlocuteurs du gouvernement, au même titre que les autres confédérations qui elles, n'ont rien à prouver, et qui ont montré qu'elles étaient prêtes à signer n'importe quel compromis.

L'attitude très modérée de Thibault et de la direction de la CGT n'est pas un trait de caractère, c'est un choix politique. C'est ce choix qui crée le malaise confus qui existe au sein de secteurs entiers de la CGT. Et c'est ce mécontentement qui aura bien du mal à se faire entendre lors du prochain congrès.

Car s'il y a bien longtemps que les congrès de la CGT sont formatés et préparés pour avoir l'aspect décidé par la direction, cette année la place à la contestation a encore été réduite. Les mille militants qui devraient assister à ce congrès ont été choisis, dans la plupart des cas, sans qu'il y ait eu d'élection de délégué, mais plutôt par une simple désignation des instances dirigeantes. Il est rare que le choix des dirigeants des unions départementales ou des fédérations ait été soumis à des assemblées, à qui on demandait simplement de les entériner. Et c'est encore plus rarement que le choix des délégués a pu être issu d'un choix tranché par la base entre différents candidats. Et parfois, quand bien même des candidats se faisaient connaître dans les délais annoncés, ils se voyaient répondre que le délégué avait déjà été choisi. Ce choix a même pu se porter sur de nouveaux adhérents, ayant quelques mois d'adhésion à la CGT, sans expérience militante

et même parfois sans grande activité syndicale, en lieu et place de militants expérimentés, qui auraient pu représenter vraiment leur syndicat.

La vigilance des instances a été encore plus loin, puisque parfois, le choix fait à des échelons inférieurs de la confédération a été remis en cause par la haute direction, les responsables locaux étant priés de présenter un autre délégué ayant l'aval des états-majors centraux.

L'appareil de la CGT ne s'en est même pas caché, puisque dans une brochure intitulée « *Le congrès, c'est nous* », on peut lire : « *Le processus de désignation des délégués des syndicats au congrès relève d'une coopération active entre fédérations et unions départementales. C'est cela qui permet que la participation au congrès soit représentative de la diversité du salariat et des adhérents de la CGT (mixité, présence des jeunes, et reflets des diversités d'origine et d'expériences...)* ».

La désignation des délégués par l'appareil, dans les congrès de la CGT, ne date pas d'aujourd'hui. Les discussions d'orientation, dans un temps pas si éloigné, étaient taxées de fractionnisme. Mais cette année, les choses ont été plus verrouillées.

La direction est consciente du mécontentement latent de nombreux militants qui, sans pour autant avoir de perspectives claires dans cette période où la démoralisation du monde du travail est profonde, aspireraient à une autre orientation, au moins plus radicale dans la forme. La direction a donc décidé de limiter le plus possible les expressions de ce malaise.

Par ailleurs, les instances dirigeantes seront verrouillées. L'ensemble du bureau confédéral sera par exemple renouvelé et ramené à huit membres au lieu de douze. Bernard Thibault peut donc être sûr d'avoir l'appareil qu'il désire.

C'est aux côtés de leurs camarades de travail que les militants de la CGT qui le souhaitent pourront donner une toute autre allure à la lutte sociale et aux combats qui immanquablement se produiront, dans un avenir peut-être pas si lointain.

Paul SOREL

• Ouvriers tués par l'amiante

Un grand patron mis en examen

Mardi 24 novembre Joseph Cuvelier, ex-patron du groupe Eternit spécialisé dans l'amiante-ciment, a été mis en examen pour « homicides et blessures involontaires » dans le cadre de l'enquête sur les maladies, souvent fatales, des travailleurs exposés à l'amiante.

100 000 décès en France, dus à l'exposition à l'amiante.

Les travailleurs frappés par la maladie, ou leur famille, se sont battus non seulement pour obtenir l'interdiction de l'amiante et des indemnités, mais aussi pour que les responsabilités soit établies.

françaises du groupe. Eternit a fourni pendant des décennies les trois quarts des plaques d'amiante-ciment utilisées en France et était implanté dans dix neuf autres pays. C'est Eternit, au premier chef, qui, avec le lobby de l'amiante constitué autour du groupe,



L'amiante, reconnu dangereux depuis 1906 et cancérigène depuis les années 1950, n'a été interdit en France que depuis 1997. Les premières précautions dans son maniement n'avaient été recommandées, et rarement appliquées, qu'à partir de 1977. Or, sous diverses formes, ce matériau a été très fréquemment utilisé dans l'industrie et le bâtiment pendant près d'un siècle. Voilà pourquoi les services de santé publique prévoient, jusqu'en 2025,

La mise en examen de Joseph Cuvelier est un pas en ce sens. Car, en tant que dirigeant d'Eternit et héritier de la famille fondatrice et propriétaire de l'entreprise, il porte une lourde responsabilité. C'est pour gonfler les profits de la famille Cuvelier que l'amiante était extrait des mines, en Corse par exemple, mis en sac et transporté sans précaution, déchargé et transformé dans un nuage de poussière mortelle, mélangé au ciment dans les cinq usines

s'est battu pour éviter les mesures de sécurité obligatoires, pour retarder l'interdiction de l'amiante, pour nier le plus longtemps possible la nocivité du produit et la responsabilité des industriels.

Il y a donc bien un rapport direct entre la fortune des Cuvelier et la mort des ouvriers aux poumons rongés par l'amiante. Ce rapport, Joseph Cuvelier ne pouvait l'ignorer.

Paul GALOIS

• Société Générale

Le ras-le-bol du personnel

Depuis l'affaire qui l'a rendue célèbre, la Société Générale a imposé à ses 60 000 salariés en France, restructuration sur restructuration, ne remplaçant plus les départs à la retraite, réduisant le temps des tâches à effectuer, augmentant les objectifs de chacun... Ce n'est pas seulement la dégradation des conditions de travail qui a fait déborder le vase mais l'annonce de 0,7 % d'augmentation générale des salaires pour 2010. Ce mépris devant le travail et les efforts faits par le personnel tous ces

derniers mois a été très mal perçu et le 24 novembre les salariés de la Société Générale ont exprimé leur ras-le-bol.

Selon les organisations syndicales, c'est entre 5 000 et 6 000 salariés qui ont répondu à l'appel national de l'intersyndicale CFDT, CFTC, CGT, FO, SNB avec plus d'une centaine de personnes regroupées devant les tours de la banque à La Défense, ce qui ne s'est pas vu depuis cinq ans. Il faut dire que personne n'a oublié les stock-options de Bouton, l'ancien PDG, ni l'annonce,

début novembre, du « résultat net part du groupe » de 426 millions d'euros et du remboursement du prêt de 3,4 milliards d'euros consenti par l'État au moment de la crise financière.

Cette grève est un coup de semonce vis-à-vis de la nouvelle direction qui ne rêve que de retrouver les profits d'avant la crise en intensifiant toujours plus la pression sur les objectifs du personnel, tout en continuant à chouchouter les actionnaires.

Correspondant LO

● Delphi-Strasbourg

La meilleure négociation, c'est la lutte

Les travailleurs de Delphi-Strasbourg ont fait cinq jours de grève, du mardi 23 novembre au matin au 1^{er} décembre.

Comme un certain nombre d'usines du groupe dans le monde, celle de Strasbourg, qui fabrique des pompes à huile et emploie à l'heure actuelle trois cents personnes, est menacée depuis près de deux ans de vente ou de fermeture pure et simple, depuis que Delphi a été déclaré en faillite aux États-Unis.

Les travailleurs en ont eu

assez de se faire mener en bateau depuis plus de deux ans sur la question de la reprise ou non de l'usine, et ils se sont mis spontanément en grève pendant que les délégués étaient en réunion, demandant des garanties financières en cas de fermeture du site. Ils ont montré leur détermination et ont tenu le coup, voulant que General Motors Company-Delphi et DPH mettent par écrit toutes leurs conditions et demandent bien sûr le paiement des heures de grève.

Le 26 novembre, ils sont allés à 230 manifester devant la

préfecture pour accompagner une délégation chez le préfet.

Finalement, lundi 30, les dirigeants du groupe sont venus discuter et ce qui n'était pas possible pendant des mois de bla-bla en réunion, est devenu possible en quelques jours de grève. En effet les travailleurs ont obtenu que l'accord de méthode 2005 soit prolongé jusqu'au 31 décembre 2013, avec pour engagement le versement d'une indemnité de 55 000 euros net pour tout salarié qui subirait une mesure de licenciement économique.

Ceci devrait s'appliquer même en cas de vente de l'usine, la direction de Delphi s'engageant à vérifier que l'éventuel repreneur aura les moyens de respecter cet accord.

Enfin quatre jours de grève sur cinq sont payés, le cinquième devant être récupéré un samedi.

C'est sur ces engagements écrits que les travailleurs ont décidé de reprendre le travail mardi 1^{er} décembre, plutôt satisfaits.

Correspondant LO

● SNCF Nantes

Grève au matériel et mécontentement généralisé

Depuis lundi 30 novembre la grève a démarré au dépôt SNCF de Nantes à plus de 60 % du personnel, pour protester contre les nouvelles conditions de travail que la direction veut imposer à l'occasion de l'inauguration d'un nouvel atelier.

Ce nouvel atelier appelé pompeusement « Techni-centre » et à peine sorti de terre, s'avère déjà trop petit. Tout le monde le savait, quatre voies pour les réparations au lieu des douze précédentes, cela ne pouvait pas marcher et l'intention de la direction était bien sûr de nous faire avaler l'obligation de

travailler à présent en 3x8, tout en maintenant l'ancien dépôt sur place au cas où... Tout cela avec l'accord du Conseil régional des Pays de la Loire présidé par la gauche et partie prenante dans la gestion de la maintenance des TER.

Mais le projet de nous faire travailler cinq nuits d'affilée et six jours ne passe pas, d'autant plus que pour certains roulements cela reviendrait à faire 91 heures de travail en deux semaines et que les maigres primes proposées avec sont loin de compenser ! C'est un sacré recul qu'on veut nous imposer,

travailler plus pour être plus productifs et pour gagner autant... c'est-à-dire pas assez.

Le mouvement touche tout le matériel avec les ateliers de maintenance des voitures de la Moutonnerie et aussi la Vacation en gare. Les trois sites se retrouvent au Dépôt le matin à l'embauche au piquet de grève où a lieu également l'assemblée générale pour décider de la suite et de l'organisation du mouvement.

Tout cela se déroule dans un contexte général de grogne chez les contrôleurs, en mouvement aussi pour défendre un des leurs

injustement sanctionné. Les mécanos aussi sont en grève une journée par semaine, le lundi, pour réclamer que les embauches des futurs conducteurs du tram-train de la ligne Nantes-Châteaubriant soient au même statut que les conducteurs actuels.

Le virus de la grève est en train de nous contaminer les uns après les autres et beaucoup pensent que tous ensemble, nous serions plus efficaces pour se défendre contre une direction de plus en plus malade du profit.

Correspondant LO

● Hôpital Ambroise-Paré – Boulogne Billancourt (Hauts-de-Seine)

Deuxième semaine de grève

À l'hôpital Ambroise-Paré, la grève entamée lundi 23 novembre par une grande part du personnel avec l'appui des syndicats CGT-CFDT-SNCH-SUD se poursuit.

Tous les jours, ce sont entre 100 à 150 personnes qui se retrouvent en assemblée générale et qui revotent avec enthousiasme la grève. Chacun est convaincu du bien-fondé de cette grève pour obtenir les cent postes en personnel nécessaires, au minimum, pour faire fonctionner correctement l'hôpital.

Comme il avait été décidé, les 51 lits pour lesquels le personnel nécessaire manque ont été descendus dans le hall de l'hôpital. Cela y crée une ambiance toute particulière. Le soir, le personnel mobilisé se retrouve. Tous apprennent à se connaître dans les différents services, à constater que partout les difficultés sont grandes et que cette lutte est amplement

justifiée. Une soirée amicale, autour d'un savoureux couscous, a encore conforté la détermination.

Vendredi 27, des grévistes se sont rendus sur le marché de Boulogne pour faire connaître le mouvement appelant au soutien de la population. Lundi 1^{er} décembre, un « enterrement symbolique » de l'hôpital public a eu lieu devant l'entrée de celui-ci.

Si le gouvernement mène une politique de restriction budgétaire à l'hôpital public, c'est aussi pour favoriser l'offre privée. Ainsi, les cliniques privées pourront ouvrir à quelques pas des hôpitaux mis en difficulté, comme cela sera très bientôt le cas à Boulogne-Billancourt avec l'ouverture d'une clinique de la Générale de Santé tout proche de l'hôpital Ambroise-Paré. La Générale de Santé a d'ailleurs pu offrir en pleine période de crise, une augmentation de 89 % des divi-



dendes de ses actionnaires à partir des fonds de la Sécurité sociale !

Des rendez-vous ont été pris au nom de l'intersyndicale et du personnel pour les jours à venir : avec le directeur du groupement hospitalier d'Ambroise-Paré, avec le député-maire et la sénatrice de Nanterre, avec le ministre de la Santé et la direction générale de l'AP-HP, afin d'obtenir cent postes pour l'hôpital Ambroise-Paré. Les

grévistes sont très déterminés, beaucoup espèrent être un exemple pour leurs collègues des autres établissements de l'AP-HP, car ils savent que partout le besoin d'embauches se fait sentir. En espérant que les assemblées générales qui s'organiseront ces prochains jours dans les différents hôpitaux permettront d'étendre le mouvement afin de se battre contre la politique de casse du gouvernement.

Correspondant LO

● Gates – Nevers

Deux heures de débrayage

80 travailleurs sur 110, sur les trois équipes, ont débrayé le 24 novembre à Gates-Nevers.

Cela couvait depuis un moment. Il y en a assez de l'arrogance de la direction et des pressions de toutes sortes, en fin de poste, en milieu de poste, du genre : « *T'en es où de ta production ? Comment ça se fait que sur l'écran, je vois pas...* », les pressions pour faire la même production malgré les absences, les réflexions sur les temps de pause, de douche.

Tout cela, ras-le-bol !

Sans compter que les salaires sont à la traîne. Pour 2010, il y aura peut-être une augmentation, sans doute dérisoire, mais beaucoup se demandent si cela ne sera pas assorti d'un « cadeau » de la direction, comme lorsqu'elle nous a enlevé le paiement des trois jours de carence au troisième arrêt de travail.

Et il y a les petites choses qui s'ajoutent au tableau : les toilettes nauséabondes, les douches équipées d'économiseurs qui distribuent l'eau avec parcimonie, la chasse aux fumeurs, le badgeage renforcé...

Comme partout, on travaille « à flux tendu », il n'y a pas ou très peu de stock de courroies – nous fabriquons pour l'industrie et l'automobile. L'an dernier, tous les travailleurs en intérim ont été licenciés et la direction nous a pris une semaine sur nos congés pour nous mettre au chômage. Aujourd'hui elle cherche des volontaires pour le samedi et elle rechigne à nous accorder nos congés, comme pour le 11 novembre et aujourd'hui pour allonger la semaine de fermeture de fin d'année.

Ce débrayage a fait du bien au moral, en constatant que nous sommes nombreux à penser la même chose et satisfaits d'avoir marqué le coup.

Correspondant LO

• Renault Le Mans

Grèves à l'Emboutissage : les travailleurs se font respecter

Depuis novembre 2008, Renault Le Mans vit au rythme du chômage partiel, qui a déjà touché plusieurs centaines d'ouvriers pendant plusieurs dizaines de jours. Une situation propice donc aux mauvais coups et dont la direction essaie, bien entendu, de profiter.

Aussi, au secteur maintenance de l'Emboutissage, celle-ci avait pris la décision de supprimer deux postes de mécaniciens et de remettre ceux-ci en production. Elle avait aussi décidé de redescendre en 2x8 neuf salariés de production de l'équipe de nuit, non pas pour une question de baisse d'activité, mais... pour les remplacer par d'autres travailleurs d'équipes 2x8. Pour les travailleurs passant ainsi de nuit en jour, cela signifie une perte de salaire pouvant aller jusqu'à 600 euros par mois, sans compter la désorganisation de la vie personnelle et familiale.

Mercredi 18 novembre, dans l'équipe du matin, la maintenance de l'Emboutissage a donc débrayé, restant en grève jusqu'à l'arrivée de l'équipe du soir qui, elle aussi, s'est mise en grève. La revendication principale était la réintégration d'un travailleur qui refusait sa mutation en production. Le même jour à 21 h 30, à l'initiative de la CGT, une grande majorité de l'équipe de nuit de l'Emboutissage s'est réunie et a voté la grève pour la totalité de la nuit, revendiquant le maintien de tous les travailleurs en équipe de nuit.

Devant l'attitude méprisante de la direction qui faisait la sourde oreille, tant à la maintenance qu'en nuit, les travailleurs ont reconduit la grève jour après jour, réclamant en plus le paiement des heures de grève. Dans la nuit du 23 au 24 novembre, plu-

sieurs dizaines de travailleurs venant d'autres secteurs de l'usine ont rejoint les grévistes de l'Emboutissage, ayant compris qu'eux aussi risquent la même chose dans l'avenir : en effet le but de la direction est de supprimer l'équipe de nuit permanente sur l'usine pour la remplacer par des contrats de huit à dix mois, ne donnant pas droit à une garantie de salaire en cas de retour en équipe de jour. Enfin, à deux reprises, la CGT a appelé à des débrayages sur l'usine en solidarité avec les grévistes et organisé une collecte de soutien.

Enfin, mercredi 25 novembre, la direction de l'établissement acceptait une réunion de négociations. Sur le conflit de la maintenance, elle proposait de réintégrer le travailleur concerné au deuxième semestre 2010 et, d'ici là, de lui donner des formations et de partager son temps entre maintenance et production. Pour la nuit, la direction proposait pour compenser la perte de salaire, que deux travailleurs passent en équipe de week-end, trois restant en nuit et les quatre derniers passant en 2x8 avant de revenir en nuit... au 1^{er} mars 2010. Une façon pour elle de sauver la face.

Enfin, mercredi 25 novembre, la direction de l'établissement acceptait une réunion de négociations. Sur le conflit de la maintenance, elle proposait de réintégrer le travailleur concerné au deuxième semestre 2010 et, d'ici là, de lui donner des formations et de partager son temps entre maintenance et production. Pour la nuit, la direction proposait pour compenser la perte de salaire, que deux travailleurs passent en équipe de week-end, trois restant en nuit et les quatre derniers passant en 2x8 avant de revenir en nuit... au 1^{er} mars 2010. Une façon pour elle de sauver la face.

Correspondant LO

Lors d'un précédent débrayage.



• Toray- Saint-Maurice-de-Beynost (Ain)

La direction a dû céder sur les salaires

Après un mois de débrayages quotidiens, la direction de l'usine Toray, spécialisée dans les films plastiques, a dû concéder pour l'essentiel l'augmentation réclamée par les grévistes.

Le mouvement avait démarré le 26 octobre, à la fois contre un nouveau blocage annoncé des salaires et contre un projet d'augmentation de la productivité. La direction avait en effet échafaudé un scénario d'attaque qu'elle pensait infailible. Il s'agissait d'abord d'annoncer une possible fermeture de l'activité polyester, ensuite de prétendre que les actionnaires accordaient un sur-sis à condition de fournir de gros efforts de productivité, le tout accompagné d'un nouveau blocage des augmentations « pour sauver les emplois ».

Mais son chantage grossier est tombé sur un os : la réaction des travailleurs. En lançant des débrayages quotidiens, les ouvriers postés en 5x8 montraient clairement qu'ils ne tombaient pas dans le piège. Le 12 novembre, quinze jours après le début du mouvement et à son retour d'une visite auprès des

actionnaires japonais, le PDG devait avouer que les commandes étaient revenues et qu'il avait « entendu les exigences des salariés ».

Les menaces avaient donc fait plouf, et c'était une première victoire morale qui renforça la combativité. Obtenir une hausse des salaires fut cependant une autre paire de manches. Malgré plusieurs tentatives, les postés en grève n'ont jamais réussi à entraîner le reste de l'usine dans le mouvement. La direction comptait sur leur isolement pour laisser le mouvement s'étioler. Elle en fut pour ses frais. Les assemblées générales régulières ont réussi à maintenir la cohésion de ceux qui étaient en lutte et ont permis à chacun de mesurer chaque étape et de se regonfler mutuellement. La revendication de 50 euros pour tous a même fini par obtenir le soutien passif des non-grévistes.

Le 25 novembre, devant

l'impossibilité de livrer des clients importants, la direction acceptait enfin de discuter salaires... mais en proposant seulement 1 %. Une somme bien trop modique pour calmer la colère. Deux jours plus tard, l'augmentation passait à 40 euros pour tous, accordés dès le 1^{er} décembre 2009.

Les grévistes ont attendu l'assemblée du lendemain pour se prononcer collectivement. Ils ont accepté d'en rester là pour l'instant, mais en prenant rendez-vous le 7 décembre pour parler du manque d'effectifs, autre sujet brûlant.

Bien sûr, une augmentation de 40 euros ne va pas changer la vie. Mais ce mouvement a démontré que nous ne sommes pas disposés à travailler sous la menace et que les travailleurs en lutte peuvent imposer leurs revendications et leur calendrier. Et ceux qui ont fait grève espèrent que cette démonstration pourra convaincre la majorité de l'usine de se joindre à eux dans l'avenir.

Correspondant LO

• Aéroport de Roissy

Les douaniers protestent

Le vendredi 20 novembre, au moment du vol inaugural de l'A380 d'Air France vers les États-Unis, plusieurs centaines de douaniers ont fait grève et manifesté au terminal 2E de Roissy. Entourés de cordons de police et de gendarmerie, ils ont bloqué pendant deux heures le passage aux frontières de l'aéroport Charles-de-Gaulle.



Les douaniers sur la plate-forme de Roissy.

UL-CGT Roissy

Les employés de la douane à Roissy entendent protester contre les menaces que l'État fait peser sur leur emploi, leurs conditions de travail et leur salaire.

La direction des Douanes a en effet annoncé la suppression en trois ans de 1 100 emplois sur 18 000 à l'échelle nationale. Comme les autres employés de l'État, les douaniers sont censés être soumis à la mobilité entre les trois fonctions publiques (État, territoriale et hospitalière), ce qui constitue un risque réel au moment des suppressions de postes puisque, après deux refus de mutation, un employé peut être mis en disponibilité puis licencié.

Les douaniers protestent également contre l'instauration

d'une « prime de fonction et de résultat » qui aurait pour effet de rendre une partie importante de leur salaire – 300 à 400 euros par mois – dépendante du « rendement ». Dans le même esprit, un système d'intéressement par service serait mis en place, une sorte de mise en concurrence des employés.

Dans les services douaniers aussi, la pression de la politique gouvernementale – et derrière elle du patronat – se fait sentir, comme le démontre une charte signée en mars dernier entre la présidente du Medef et le ministre du Budget. La direction des Douanes a ainsi décidé de consacrer plus de la moitié de ses forces aux opérations commerciales, visant à traquer la concurrence « illégale » par exemple. L'autre moitié est dédiée à la sur-

veillance des fraudes et trafics de drogues, faux médicaments, etc., une fonction de la douane directement utile à la population. La suppression de la plupart des unités de surveillance situées en dehors des grands axes autoroutiers était déjà symbolique de la politique gouvernementale, dans le but de réduire les effectifs. Conséquence, disent les douaniers, les trafiquants n'ont plus qu'à s'adapter et à passer à côté...

Aux Douanes comme ailleurs, le gouvernement cherche à instaurer un système de performance lié à de prétendus gains de « productivité ». Comme partout, ce système se met en place au détriment des employés qui, à juste titre, montrent leur refus.

Correspondant local

• CHU de Rouen

Une annonce qui ne passe pas

Au CHU de Rouen, le mécontentement du personnel engendré par l'annonce d'un plan d'économies de 13,7 millions d'euros, pour un budget total d'environ 630 millions d'euros, continue de susciter des réactions.

Dans les services, aussi bien les services administratifs que les services de soins, la charge de travail est déjà souvent à la limite du supportable. Le manque de personnel est tel que les services sont en permanence en sous-effectif. Nous sommes souvent rappelés pour venir travailler alors que nous sommes en repos ou en RTT. Alors, l'annonce d'un plan de réduction d'effectif de 485 postes sur trois ans paraît inacceptable. Le personnel sait que les réorganisations de services et leur concentration se traduiront par une charge de travail encore plus importante. Et ce ne sont pas seulement les salariés de l'hôpital qui paieront, mais aussi le public, c'est-à-dire les malades et leurs familles.

Lundi 30 novembre, l'intersyndicale appelait à protester lors de la tenue du Conseil d'administration, et 150 membres du personnel se sont réunis et ont décidé de l'envahir. Même si nous n'étions pas encore très nombreux, nous avons dit haut et fort au directeur du CHU et de l'ARH (l'agence régionale de l'hospitalisation) que ce n'était qu'un début et qu'il n'est pas question de se laisser faire.

Après cette protestation dont la presse locale s'est fait l'écho, les participants à ce mouvement encore ponctuel sont bien décidés à entraîner leurs collègues et à expliquer largement pourquoi le projet gouvernemental, relayé par la direction du CHU et les autorités locales, concerne non seulement le personnel du CHU mais toute la population.

Alors oui, cela suffit ! S'il faut économiser, ce n'est certainement pas sur la santé.

Correspondant LO

• Hôpital de Brive-la-Gaillarde

Un projet de fusion qui profiterait au privé

À Brive-la-Gaillarde, le projet de réunir en une seule maternité, sur le site de l'hôpital, la maternité de l'hôpital et celle de la clinique privée Saint-Germain, est en discussion. Il y a environ 900 accouchements par an sur chaque site.

Au départ, on pouvait penser que la maternité « fusionnée » serait publique. Mais depuis l'automne 2008 le projet évolue : il y aurait un bâtiment à part dans l'hôpital pour la maternité de la clinique. Et maintenant, c'est toute la clinique qui viendrait s'installer dans l'hôpital. Outre la gynécologie/maternité, la clinique intervient en chirurgie (urologie, viscérale et vasculaire) et en radiologie. Activité qui existe bien sûr aussi à l'hôpital.

Un bâtiment neuf, payé par des deniers publics, serait donc construit à l'entrée de l'hôpital pour installer les 89 lits et les six places de jour de la clinique. Le coût total prévu est de plus de 11 millions d'euros, dont 9 millions seraient uniquement consacrés à la clinique. Mani-



festement, les installations de la clinique Saint-Germain sont obsolètes, donc quoi de mieux pour ses actionnaires si l'argent public lui fournit un bâtiment et un plateau technique aux normes ?

Avec ce projet, on a un exemple clair des facilités faites par le gouvernement aux cliniques privées, alors qu'on ferme des lits, des services dans les hôpitaux, qu'on n'y embauche pas le personnel indispensable, voire qu'on supprime des hôpitaux de proximité. Cette politique, mise en œuvre depuis longtemps, l'est maintenant en application de la loi Bachelot.

En mai, le syndicat CGT a

organisé une consultation : 92,7 % du personnel présent a voté contre ce projet. Un comité de défense de l'hôpital public de Brive a été créé en juillet par des usagers. Depuis octobre, une coordination regroupe le collectif des usagers, des élus politiques, le syndicat CGT, des salariés non syndiqués, des partis politiques, le syndicat FSU. La coordination multiplie les actions sur les marchés, auprès de la population, tient des conférences de presse pour dénoncer ce projet inacceptable, fait circuler une pétition qui a déjà recueilli 4 000 signatures.

Il faut dire que le maire, PS, qui est aussi député et médecin,

est pour ce projet ! Et il n'a pas accordé de salle à la coordination pour tenir un débat. Mieux, mardi 17 novembre la police municipale a interpellé et contrôlé les papiers de militants qui distribuaient le tract d'appel au débat dans Brive. La police nationale s'est aussi déplacée, et il a fallu téléphoner au préfet pour faire arrêter cette atteinte à la liberté d'expression.

Il y avait environ 300 personnes au débat, où il a été décidé que la prochaine étape serait une manifestation et une consultation large de la population. Beaucoup se sont demandé : « Comment le maire peut-il dire non à Paris, en tant que député, à la loi Bachelot, et oui à Brive ? »

Ceux qui dénoncent ce projet ont raison. D'autant que, dans la région Limousin, un projet de ce genre est en discussion en Creuse entre l'hôpital public de Guéret et la clinique de la Basse-Marche.

L'argent public doit aller au service public, pour la santé comme pour tous les services publics.

Correspondant LO

• France Télécom

Les médecins du travail sont invités à faire le tri

Une note adressée par le médecin coordinateur de France Télécom, le 12 septembre dernier, aux quelque 70 médecins du travail de l'entreprise vient d'être rendue publique. Dans ce courrier électronique, il est suggéré aux destinataires d'organiser des conférences avec les directeurs d'unité et les directeurs des « ressources humaines » pour « passer en revue l'ensemble des personnes qui devraient faire l'objet d'une attention redoublée ».

Passer en revue ceux qui ne satisfont pas aux critères de rentabilité de France Télécom pour les placer dans le collimateur de la direction ? Cela n'est pas du goût d'un certain nombre de médecins de France Télécom. Ils n'ont pas envie de se transformer en délateurs, même si le fait d'être eux-mêmes des salariés de France Télécom les conduit à une certaine prudence dans la contestation. C'est sans doute pourquoi le message de la direction qui devait rester discret a finalement été rendu public.

Le principal syndicat des médecins du travail, affilié à la CGC, dénonce l'ordre de la direction qui leur demande de « repérer les salariés fragiles sans qu'ils en soient informés », ce qui bafoue le secret médical. Le rôle des médecins du travail, tel que

le conçoit ce syndicat, est de « traduire les plaintes individuelles en problèmes collectifs ». Or, depuis que les suicides ont été rendus publics, la direction de France Télécom s'est efforcée au contraire de faire de chaque suicide un cas individuel, et de chaque exemple de stress au travail un cas particulier. Comme elle ne pouvait pas nier complètement sa responsabilité, elle a mis les actes du désespoir sur le compte des « managers » qui ne savent pas s'y prendre avec le personnel pour faire passer sa politique de réduction d'emplois. En revanche, la direction tient à ce que les actionnaires bénéficiaires de la rentabilité financière restent dans l'ombre.

C'est là une politique qui n'est pas propre à France Télécom, même si les consignes des



directions d'entreprise aux médecins qu'elles considèrent comme les leurs viennent rarement sur la place publique.

À France Télécom, les pressions pour faire partir des salariés jugés non rentables avaient d'ailleurs commencé bien avant que la vague de suicides soit mise en évidence. Simplement, la direction voudrait maintenant faire croire que, si elle pousse une partie du personnel vers la sortie, c'est pour leur bien. Elle est, voyez-vous, préoccupée de leur santé au point de leur épargner les

conditions de travail qu'elle va continuer à aggraver !

C'est tant mieux si des médecins du travail ne veulent pas être des rouages d'une telle politique et veulent concentrer leur attention sur les problèmes collectifs que révèlent les cas individuels. Car c'est bien la force collective des travailleurs, encore près de 100 000 à France Télécom, qui pourra couper à la direction toute envie de sélectionner ceux qui tiennent le coup pour mettre les autres au rebut.

Jean SANDAY

• Continental – Sarreguemines (Moselle)

Grève victorieuse : la direction obligée d'annuler son plan

À la suite de la grève entamée samedi 28 novembre, la direction de Continental a dû remballer précipitamment, deux jours plus tard, son plan d'augmentation des horaires sans salaire à l'usine de Sarreguemines.

Peu de temps auparavant, la direction avait déjà évité de justesse l'affrontement avec les 1 300 salariés de l'usine. En effet, elle avait eu le culot d'annoncer, malgré les promesses faites au moment de l'annonce de la fermeture de l'usine de Clairoux, qu'elle envisageait de supprimer une des équipes de fin de semaine, dite VSD. Elle licencierait des dizaines d'intérimaires, et elle entendait baisser la production de près de 20 %.

L'immense majorité du personnel s'était préparée à

répondre à l'appel à la grève des syndicats. C'est la venue soudaine d'un dirigeant de la direction internationale d'Allemagne qui avait amené à la suspension de l'appel à la grève. La direction a alors cru qu'elle avait repris la main.

Du coup, vendredi 27 novembre, le directeur est venu jouer sa partition. Il a débarqué dans les équipes de VSD pour annoncer son nouveau plan. En échange d'une vague promesse que, si la situation économique ne se détériorait pas, il n'y aurait pas de licenciements d'ici 2014, il exigeait dès le début 2010 que les salariés des équipes de fin de semaine, dites VSD, travaillent 314 heures de plus dans l'année, sans être payées, ce qui correspond à 7 heures de plus par semaine. Pour les équipes de semaine, il exigeait 135 heures

de travail gratuit, soit 3 heures par semaine de plus. Le lendemain, il déclarait à quelques chefs : « Ça s'est bien passé, si j'avais fait ça à Toul (ancienne usine Kleber) ou à Clairoux, j'aurais reçu des chaises sur la tête. » Propos imprudents !

En effet, rapportées par une partie de la maîtrise, ces paroles ont soulevé l'indignation chez les ouvriers, ceux-ci déclarant : « On va lui montrer si on est des moutons. » La grève démarra et devint vite quasi unanime.

De grands feux de pneus montraient, à des kilomètres à la ronde, que les travailleurs de Continental étaient en colère. La grève se maintint le dimanche 29 novembre et, alertées, les équipes de semaine du lundi prirent le relais aux côtés de leurs 200 camarades de VSD qui les attendaient. Tout annonçait que cette grève spon-



tanée, en riposte aux provocations de la direction, promettait d'être dure. Dans la matinée du 30 novembre, ayant pris la mesure de ce qui les menaçait, les représentants de Continental firent donc marche arrière et acceptèrent les exigences du personnel : le retrait total du plan de la direction était acté. Des cris de joie ponctuèrent cette annonce. Les grévistes avaient gagné !

Pour marquer le coup, des équipes d'ouvriers interdirent encore l'entrée de l'usine quelques heures et le travail ne reprit

vraiment qu'avec l'équipe d'après-midi. Il est certain que la lutte victorieuse des travailleurs de l'usine de Clairoux, venus par deux fois dans l'usine de Sarreguemines, a redonné confiance à bien des travailleurs, en leur montrant qu'un grand trust comme Continental pouvait être contraint de reculer devant des travailleurs décidés. Il semblerait qu'il n'y ait que la direction qui n'ait pas compris cela. Les travailleurs, renforcés par cette grève, eux, sont bien décidés à rester vigilants.

Correspondant LO

• Guadeloupe

Deux journées de grève et de manifestations à l'appel du LKP

Après la mobilisation d'octobre et la campagne de meetings du LKP dans les communes, deux journées de grève d'avertissement ont eu lieu les 24 et 25 novembre et ont été un succès.

Mardi 24 novembre, les commentateurs officiels se réjouissaient du fait que la grève n'était pas partout totale, bien que des piquets de grève aient été mis en place assez largement. Mais des discussions se tenaient dans diverses entreprises, autour des raisons de la mobilisation et, dans l'ensemble, la grève fut mieux suivie le lendemain. Les commentateurs durent donc déchanter mercredi 25 lorsqu'ils virent près de 10 000 personnes manifester dans les rues de Pointe-à-Pitre, dont une grande majorité de travailleurs et aussi beaucoup de jeunes. À la fin de la manifestation un grand meeting se tint devant le palais de la Mutualité de Pointe-à-Pitre, siège du LKP. Les deux secrétaires généraux respectivement de la CGTG et de l'UGTG, également principaux dirigeants du LKP, Jean-Marie Nomertin et Elie

Domota, prirent la parole devant une foule enthousiaste.

Le LKP avait appelé à cette grève générale de 48 heures et à la manifestation, en particulier pour obliger l'État à respecter entièrement les accords signés à la fin de la grève générale de février-mars.

La réunion du comité de suivi présidée par la ministre Penchard samedi 14 novembre n'avait rien donné. En particulier sur le RSTA, c'est-à-dire la part de 100 euros que l'État doit verser sur les 200 euros d'augmentation salariale obtenus, la ministre n'a rien voulu céder.

L'article 2 de « l'accord Bino » signé lors de la grève générale stipule bien ceci : « Tous les salariés dont le salaire horaire de base (hors primes et accessoires de salaire) est égal au smic et jusqu'à 1,4 smic inclus

voient leur revenu mensuel augmenter de 200 euros net ». C'est clair ! Or l'État, en incluant les primes et accessoires, exclut des milliers de travailleurs des dispositions de cet accord.

Sur les augmentations du carburant prévues après la première augmentation de six centimes, Penchard n'a pas voulu non plus discuter, en violation des accords du 4 mars. Sur le plan d'urgence pour l'emploi et l'insertion des jeunes non plus. De plus, bien des dispositions du protocole du 4 mars de fin de grève générale ne sont pas encore respectées. En fin de compte, aucun des points importants n'a été réglé par la nouvelle ministre.

La grève générale de 48 heures annoncée par le LKP et la quasi-totalité des syndicats n'a certes pas été vraiment

« générale ». Mais de nombreux travailleurs ont fait grève et la vie économique et sociale de l'île a tourné au ralenti. Quelques exemples : dans les banques, ceux de la BFC en particulier ont donné l'exemple. Plusieurs agences n'ont pu ouvrir leurs portes. Les travailleurs municipaux ont, eux aussi, répondu massivement à la grève, dans l'ensemble des communes. À Basse-Terre, où les travailleurs municipaux sont en grève depuis plusieurs semaines déjà, le mouvement s'est encore durci. Dans les cantines scolaires, le mouvement a été bien suivi. Les travailleurs du Club Med, eux, ont protesté par un petit barrage rapidement enlevé par les gendarmes.

Dans les supermarchés comme Carrefour, des piquets de grève bien visibles témoignaient du fait qu'une bonne partie des travailleurs avaient suivi le mouvement. De même à la CAF et à la Sécurité sociale. Il faut signaler aussi la mobilisation des travailleurs d'Orange rassemblés massivement devant leur entreprise et celle de beaucoup de pompistes des stations-service. Dans beaucoup d'autres entreprises, il en a été de même.

Dans les établissements scolaires, on a compté 25 % de grévistes enseignants dans le primaire et les lycées, 35 % dans les collèges et jusqu'à 37 % des enseignants dans l'île de Marie-Galante et 42,8 % à Terre-de-Bas, dans l'archipel des Saintes.

Dans certains lycées, comme celui de Providence aux Abysses, celui du « jardin d'essai » et à l'université, lycéens et étudiants se sont mis en grève de soutien et aussi sur certaines de leurs propres revendications. Ils ont manifesté à plus d'une centaine dans les rues de Pointe-à-Pitre notamment avec les jeunes surnommés « les rebelles » du nom de leur petit journal, *Rebelle*, lié à nos camarades du groupe trotskyste Combat Ouvrier. Arrivés à l'université, les jeunes manifestants se sont invités, sous les acclamations, à l'assemblée générale des étudiants de l'université de Fouillole.

En tout cas, si gouvernement et patrons pensent qu'ils peuvent faire désormais aux Antilles comme si la grève générale du début de l'année n'avait pas eu lieu, ils se trompent lourdement.

Pierre JEAN-CHRISTOPHE



Au cours de la grève générale de février-mars 2009.

● Renforts américains en Afghanistan

Le gouvernement Obama s'enfonce dans la guerre

Après des mois de réflexion, Obama a annoncé l'envoi de troupes supplémentaires en Afghanistan : 30 000 (ou 34 000) soldats de plus ; avec les renforts du début de cette année, le total des forces américaines engagées dans ce conflit atteindra à peu près 100 000 hommes, le double de ce dont Obama avait hérité en prenant ses fonctions.

Ce n'est pas si loin des 40 000 hommes réclamés par le général Mac Chrystal, commandant des forces internationales en Afghanistan, surtout si on considère que le gouvernement américain demande à ses alliés, membres ou non de l'Otan, une contribution supplémentaire de 5 000 hommes.

Pour le moment, seul le Premier ministre anglais, Gordon Brown, a promis 500 soldats de plus, portant ainsi à 10 000 l'effectif des troupes britanniques. Sarkozy, lui, a répondu qu'il ne souhaitait pas augmenter les effectifs français, mais qu'il avait renforcé les moyens accordés aux troupes et envoyé 150 gendarmes en plus des 3 750 soldats déployés sur le terrain où ils resteront « aussi longtemps que nécessaire ».

L'argument des gouverne-

ments occidentaux, c'est bien sûr la nécessité de pacifier le terrain car, selon eux, la sécurité du monde en dépend.

C'est ce qu'a rappelé la secrétaire d'État Hillary Clinton en déclarant que « stabiliser la situation en Afghanistan et au Pakistan » est directement lié à « notre propre sécurité nationale, à celle de la région et à celle du monde ».

Le porte-parole de la Maison-Blanche, Robert Gibbs, a répété que l'engagement des États-Unis n'était pas illimité dans le temps, que le déploiement se ferait sur plusieurs mois et serait conditionné par les progrès faits par le gouvernement afghan pour affermir son autorité, mettre fin à la corruption, sécuriser le pays, bref restaurer l'ordre et la confiance et se faire apprécier de la population. Une tâche d'avance vouée à l'échec. Si ce gouvernement est corrompu et dénué de toute autorité, c'est justement en grande partie parce qu'il est la créature des gouvernements occidentaux, et au premier chef, des États-Unis, dont les troupes occupent le pays. Et c'est cette situation qui entretient la corruption et qui mine toute tentative d'autorité de l'État afghan.

Cela fait huit ans que dure

cette guerre. Cela fait huit ans qu'on annonce que l'année en cours a été la plus meurtrière de toutes, et d'abord dans la population civile. Cela fait huit ans que le pays est dévasté. Quant aux troupes d'occupation, elles sont détestées : même les généraux afghans se plaignent qu'une mission américaine moyenne coûte aussi cher que la solde d'un de leurs bataillons. Les troupes françaises, malgré la propagande médiatique, ne sont pas mieux vues : le colonel Chanson, responsable des troupes françaises au nord-est de Kaboul, reconnaissait fin août qu'ils n'étaient pas plus aimés que les Américains.

La situation ne peut qu'empirer. L'opinion américaine le sent : 52 % des Américains sont opposés à la guerre, parce que le conflit a fait 298 morts parmi les soldats américains cette année, parce que cette stratégie coûte un million de dollars par soldat et par an, alors que la crise a enfoncé toute une partie de la population américaine dans la misère, parce que tout semble annoncer un nouveau bourbier comme celui du Vietnam, c'est-à-dire une guerre interminable et sans issue.

Sylvie MARÉCHAL

● Turquie

Malgré l'interdiction une journée de grève dans la fonction publique

En Turquie, aux premières heures du 25 novembre, pratiquement tous les trains se sont arrêtés, la plupart des vols aériens ont eu du retard et certains ont été annulés. La plupart des écoles ont été fermées de même que les centres des impôts, tandis que dans les hôpitaux seuls les services d'urgence fonctionnaient.

En effet, face au mécontentement et à l'érosion du pouvoir d'achat des fonctionnaires, une journée de grève nationale avait été décidée par leurs deux confédérations syndicales, et cela malgré les menaces du Premier ministre Erdogan qui a déclaré devant les chaînes de télévision que « cette grève est illégale et ceux qui s'apprêtent à y participer doivent s'attendre à en payer le prix ».

C'est qu'en Turquie, depuis le coup d'État militaire du 12 septembre 1980, la grève est interdite aux fonctionnaires et assimilés. Malgré la libéralisation progressive du régime, ce droit n'a toujours pas été rétabli. Erdogan, Premier ministre « islamiste modéré » en place depuis plusieurs années a promis de rétablir ce droit de grève mais ne l'a toujours pas fait.

Malgré l'interdiction et mal-

gré les menaces, plus d'un million de fonctionnaires sur deux millions ont fait grève et il y a eu des manifestations à travers tout le pays, à l'appel des confédérations Kesk, de gauche, et Kamu Sen, proche du gouvernement mais qui n'en a pas moins appelé à braver l'interdiction. Seule la confédération Memur Sen, proche des islamistes, n'y a pas appelé. La large participation au mouvement réduit à néant les menaces d'Erdogan contre cette grève « illégale ».

Le gouvernement Erdogan est au pouvoir depuis sept ans et il commence à mécontenter la plupart des fonctionnaires du fait de l'érosion de leur pouvoir d'achat. Par exemple, cette année, le gouvernement propose 5 % d'augmentation alors que l'inflation officielle est de 9 %.

Mais certains produits de première nécessité ont en une année augmenté de 20, 30, 50, voire 80 % comme le gaz de ville. Bien entendu, tout cela touche également largement les travailleurs du secteur privé, et cette journée est un signal non seulement pour les employés de l'État, mais pour tous les travailleurs.

J. S.

● Suisse

l'interdiction des minarets Un référendum nauséabond

En Suisse, le parti populiste de droite UDC vient de remporter une pitoyable victoire, le 29 novembre, en parvenant à la suite d'une campagne xénophobe à une majorité de oui à l'initiative populaire réclamant l'interdiction des minarets.

Dans vingt-deux cantons sur vingt-six, les plus ruraux, le « oui » l'a emporté en moyenne à 57,5 % et une participation de 53 %, le score montant jusqu'à 70 % en Appenzell-Rhodes intérieures et extérieures, les cantons qui ont attendu 1989 et 1990 pour accorder le droit de vote aux femmes aux scrutins cantonaux. L'Union démocratique du centre, l'UDC, nom français du parti populaire suisse (SVP), continue, après son score de 29 % aux élections législatives d'octobre 2007, de surfer – malheureusement avec un certain succès – sur les préjugés racistes et anti-étrangers les plus nauséabonds.

Déjà, il y a quelques mois, l'UDC avait mené une campagne sur le thème de l'identité nationale à l'aide d'une affiche montrant des moutons blancs, fièrement campés sur le drapeau suisse, expulsant d'une ruade un... mouton noir. Toujours centrée sur le drapeau suisse, leur propagande récente pour l'initiative représentait une inquiétante silhouette sombre en burqa, plantée devant une forêt de noirs minarets, évoquant irrésistiblement des missiles et transperçant le drapeau helvétique.

Apparemment, les responsables de l'UDC sont les premiers surpris par leur victoire. Mais ceux qui ont répondu « oui » ont exprimé sans doute pour beaucoup leurs préjugés réactionnaires, mais aussi leur peur confuse des conséquences de la crise économique et de la « concurrence » des travailleurs immigrés, assimilés aux musulmans en général.

Visiblement satisfait du succès de ce coup de propagande,

l'ancien ministre de l'UDC, Blocher, se dit prêt à continuer sur le thème de la lutte contre l'immigration, comme le faisaient ses semblables il y a trente ou quarante ans lorsque l'immigration de travailleurs italiens enrichissait le patronat suisse du BTP.

De leur côté, les porte-parole de la bourgeoisie suisse se montrent désolés, non de la réponse haineuse que la question stupide a provoquée, mais des conséquences économiques possibles du vote. Après la revue *Économie Suisse* qui rappelle qu'au « Danemark une seule caricature de Mahomet avait créé des dommages de plus d'un million de francs » et le dirigeant de l'Union suisse des arts et métiers qui s'inquiète que les « pays musulmans » fassent la différence entre « une question de société et les affaires économiques », il y a aussi *Suisse Tourisme* qui craint pour les 2 % de riches émirs du Golfe, dont les épouses sont d'ailleurs vraisemblablement les seules malheu-



reuses en Suisse à avoir été « vues » sous une burqa.

Au-delà de ce vote xénophobe d'une partie des électeurs suisses, l'extrême droite des pays voisins se sent pousser des ailes. La Ligue du Nord italienne réclame à son tour une consultation sur ce sujet, les extrêmes droites autrichienne et flamande se réjouissent, Marine Le Pen prétend voir « une leçon pour les élites ». Jusqu'au godillot sarkozyste Xavier Bertrand qui se déclare « pas certain qu'on ait forcément besoin de minarets » en France.

Pas plus, en effet, que de clochers, de temples et autres édifices qui, à leur manière, rappellent que des hommes et des femmes de ce pays affichent encore une dépendance à « l'opium du peuple ». Mais sans doute pas moins. En particulier, dans un pays comme la Suisse, les buildings des banques et des multinationales font jusqu'à présent plus d'ombre, et créent infiniment plus de dommages à la société.

Viviane LAFONT